

**MEMORIAL**

**Journal Officiel  
du Grand-Duché de  
Luxembourg**

**MEMORIAL**

**Amtsblatt  
des Großherzogtums  
Luxemburg**

**RECUEIL DES SOCIÉTÉS ET ASSOCIATIONS**

Le présent recueil contient les publications prévues par la loi modifiée du 10 août 1915 concernant les sociétés commerciales et par la loi modifiée du 21 avril 1928 sur les associations et les fondations sans but lucratif.

**C — N° 1196****7 mai 2015****SOMMAIRE**

<b>2JMT S.à r.l. ....</b>	<b>57364</b>	<b>PR.IM. International S.A. ....</b>	<b>57371</b>
<b>7 Moorgate S.à r.l. ....</b>	<b>57366</b>	<b>Privilege Sheffield S.à r.l. ....</b>	<b>57375</b>
<b>Absolu Telecom S.A. ....</b>	<b>57369</b>	<b>RivCore Amstel 2 Saràl ....</b>	<b>57362</b>
<b>Absolu Telecom S.A. ....</b>	<b>57369</b>	<b>RT-TECT Saràl ....</b>	<b>57407</b>
<b>Agapes Holding S.A.-SPF ....</b>	<b>57368</b>	<b>Sky Capital Europe S.à r.l. ....</b>	<b>57370</b>
<b>BTC Tres S.à r.l. ....</b>	<b>57378</b>	<b>Stena Drillmax II Limited, Luxembourg Branch ....</b>	<b>57370</b>
<b>Build Germany 1 S.à r.l. ....</b>	<b>57365</b>	<b>Stericycle Europe S.à r.l. ....</b>	<b>57372</b>
<b>Compagnie Européenne de Luxe et Traditions S.C.A. ....</b>	<b>57366</b>	<b>St. Modwen Properties VII S.à r.l. ....</b>	<b>57369</b>
<b>Dantex Marketing S.A. ....</b>	<b>57368</b>	<b>The Production Office S.à r.l. ....</b>	<b>57407</b>
<b>Deltan Finance S.à r.l. ....</b>	<b>57367</b>	<b>Tigoni Holding S.A. S.P.F. ....</b>	<b>57367</b>
<b>Foetz Retail-Invest S.A. ....</b>	<b>57362</b>	<b>Topper S.à r.l. ....</b>	<b>57369</b>
<b>FR Group Holdings S.à r.l. ....</b>	<b>57378</b>	<b>Tosca S.A. SPF ....</b>	<b>57367</b>
<b>Galente S.A. ....</b>	<b>57363</b>	<b>Trimark S.A. ....</b>	<b>57364</b>
<b>General Electrical Equipements Luxembourg S.A. (GEEL) ....</b>	<b>57363</b>	<b>Turkac No.1 S.à r.l. ....</b>	<b>57367</b>
<b>Global Villas Saràl ....</b>	<b>57363</b>	<b>Tyndall Management Services S.A. ....</b>	<b>57365</b>
<b>Grand City Properties S.A. ....</b>	<b>57366</b>	<b>Ubisoft Entertainment Saràl ....</b>	<b>57363</b>
<b>Ironbridge 2003/4 Luxembourg Holdings S.à r.l. ....</b>	<b>57363</b>	<b>UBP Dedicated SICAV-SIF ....</b>	<b>57408</b>
<b>Ksantex S. à r. l. ....</b>	<b>57377</b>	<b>UK Students 60 CR S.à r.l. ....</b>	<b>57370</b>
<b>Mitotech S.A. ....</b>	<b>57371</b>	<b>United Corporate SA ....</b>	<b>57365</b>
<b>Monte Sicav ....</b>	<b>57362</b>	<b>V Telecom Investment General Partner SA ....</b>	<b>57364</b>
<b>Pergola Management S.A. ....</b>	<b>57371</b>	<b>Winton Holding S.A. ....</b>	<b>57364</b>
<b>Pic Investissement S.A. ....</b>	<b>57371</b>	<b>Wonderful Properties S.A. ....</b>	<b>57368</b>
<b>Pohl Constructions S.A. ....</b>	<b>57362</b>	<b>WP FlexPack Holdings ....</b>	<b>57366</b>
<b>Portovaltravaglia Invest S.A. ....</b>	<b>57362</b>	<b>WP IX LuxCo I S.à r.l. ....</b>	<b>57368</b>
		<b>Xara Asset Management S.A. SPF ....</b>	<b>57365</b>

**Pohl Constructions S.A., Société Anonyme.**

Siège social: L-6944 Niederanven, 24, rue Dicks.  
R.C.S. Luxembourg B 47.502.

Les comptes annuels au 31 décembre 2011 ont été déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg.  
Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Référence de publication: 2015045335/9.

(150051750) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 23 mars 2015.

---

**Monte Sicav, Société d'Investissement à Capital Variable.**

Siège social: L-5826 Hesperange, 33, rue de Gasperich.  
R.C.S. Luxembourg B 70.346.

Les comptes annuels au 31 décembre 2014 ont été déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg.  
Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.  
Hesperange, le 25 mars 2015.

Référence de publication: 2015046561/10.

(150053062) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 25 mars 2015.

---

**Foetz Retail-Invest S.A., Société Anonyme.**

Siège social: L-3898 Foetz, 18-22, rue du Brill.  
R.C.S. Luxembourg B 145.621.

Les comptes annuels au 26 avril 2014 ont été déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg.  
Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Signature.

Référence de publication: 2015046417/10.

(150052852) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 25 mars 2015.

---

**Portovaltravaglia Invest S.A., Société Anonyme.**

Siège social: L-1511 Luxembourg, 121, avenue de la Faiencerie.  
R.C.S. Luxembourg B 160.591.

Le bilan au 31 décembre 2011 a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg.  
Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 24 mars 2015.

*Pour la société*

*Un mandataire*

Référence de publication: 2015046010/12.

(150052211) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 24 mars 2015.

---

**RivCore Amstel 2 Sàrl, Société à responsabilité limitée.**

**Capital social: EUR 12.500,00.**

Siège social: L-2453 Luxembourg, 6, rue Eugène Ruppert.  
R.C.S. Luxembourg B 130.179.

Les comptes annuels audités au 30 juin 2012, ainsi que les informations et documents annexes ont été déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 23 mars 2015.

Signature

*Un Mandataire*

Référence de publication: 2015046043/13.

(150052417) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 24 mars 2015.

---

**General Electrical Equipements Luxembourg S.A. (GEEL), Société Anonyme.**

Siège social: L-4832 Rodange, 408, route de Longwy.  
R.C.S. Luxembourg B 80.300.

Les comptes annuels au 31 décembre 2014 ont été déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg.  
Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Référence de publication: 2015046432/9.

(150053329) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 25 mars 2015.

---

**Global Villas Sàrl, Société à responsabilité limitée.**

**Capital social: EUR 12.500,00.**

Siège social: L-1882 Luxembourg, 5, rue Guillaume Kroll.  
R.C.S. Luxembourg B 104.337.

Les comptes annuels au 31 décembre 2013 ont été déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg.  
Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 19 mars 2015.

Référence de publication: 2015046427/10.

(150053390) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 25 mars 2015.

---

**Galente S.A., Société Anonyme.**

Siège social: L-2540 Luxembourg, 26-28, rue Edward Steichen.  
R.C.S. Luxembourg B 60.862.

Les comptes annuels au 31 décembre 2013 ont été déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg.  
Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Signature.

Référence de publication: 2015046431/10.

(150053518) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 25 mars 2015.

---

**Ironbridge 2003/4 Luxembourg Holdings S.à r.l., Société à responsabilité limitée.**

Siège social: L-2453 Luxembourg, 6, rue Eugène Ruppert.  
R.C.S. Luxembourg B 104.449.

Les comptes annuels au 30 juin 2013 ont été déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg.  
Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

*Pour Ironbridge 2003/4 Luxembourg Holdings S.à r.l.*

Intertrust (Luxembourg) S.à r.l.

Référence de publication: 2015046472/11.

(150052866) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 25 mars 2015.

---

**Ubisoft Entertainment Sàrl, Société à responsabilité limitée.**

Siège social: L-1651 Luxembourg, 15-17, avenue Guillaume.  
R.C.S. Luxembourg B 151.973.

L'associé unique a pris en date du 9 mars 2015 les résolutions suivantes:

1. d'accepter la démission de Monsieur Thomas PETERSEN de sa fonction de gérant de catégorie B.
2. de réduire le nombre de gérant à un. La société est engagée en toutes circonstances par la signature du gérant unique de M. Yves GUILLEMOT.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Yves GUILLEMOT

Gérant unique

Référence de publication: 2015046144/14.

(150052386) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 24 mars 2015.

---

**Winton Holding S.A., Société Anonyme.**

Siège social: L-1820 Luxembourg, 10, rue Antoine Jans.  
R.C.S. Luxembourg B 149.768.

Les comptes annuels au 31 décembre 2011 ont été déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg.  
Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Référence de publication: 2015046172/9.

(150052411) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 24 mars 2015.

---

**2JMT S.à r.l., Société à responsabilité limitée.**

Siège social: L-3341 Huncherange, 5, route de Noertzange.  
R.C.S. Luxembourg B 145.009.

Les comptes annuels au 31 décembre 2011 ont été déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg.  
Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Référence de publication: 2015046190/9.

(150052726) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 24 mars 2015.

---

**Trimark S.A., Société Anonyme Holding.**

Siège social: L-6783 Grevenmacher, 31, op der Heckmill.  
R.C.S. Luxembourg B 42.639.

*Auszug aus der Beschlussfassung der Außerordentlichen Generalversammlung vom 13. Februar 2015*

- LUDWIG & MALDENER Sàrl mit Sitz 31, Op der Heckmill, L-6783 Grevenmacher, eingetragen im Gesellschafts- und Handelsregister Luxemburg unter der Nummer B-48.947 wird an Stelle von European Audit Sàrl zum Rechnungskommissar ernannt. Das Mandat der LUDWIG & MALDENER Sàrl wird anlässlich der Ordentlichen Generalversammlung auslaufen, die im Jahre 2018 stattfindet.

*Der Verwaltungsrat*

Référence de publication: 2015046136/13.

(150052209) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 24 mars 2015.

---

**V Telecom Investment General Partner SA, Société Anonyme.**

Siège social: L-2453 Luxembourg, 6, rue Eugène Ruppert.  
R.C.S. Luxembourg B 171.498.

*Extrait des résolutions des associés du 27 février 2015*

- d'accepter la démission de M. Joost Tulkens en qualité d'administrateur de l'actionnaire A de la Société et ce avec effet au 27 février 2015.

- d'accepter la démission de M. Philip Harrison Grose en qualité d'administrateur ESL de la Société et ce avec effet au 27 février 2015.

- de nommer Delta Capital International AD, société enregistrée au Registre de Commerce de Bulgarie sous le numéro 201056534, avec siège social au 4, rue Knyaz Alexander I, étage 6, Sofia 1000, Bulgarie, en qualité d'administrateur de l'actionnaire A de la Société et ce avec effet au 27 février 2015 et jusqu'à l'assemblée générale devant se tenir en 2020.

- de nommer M. Michael Tennenbaum, né le 17 septembre 1935 en Floride (Etats-Unis d'Amérique), avec adresse professionnelle au 28 Street, suite 1000, Santa Monica, CA 90405 (Etats-Unis d'Amérique), en qualité d'administrateur ESL de la Société et ce avec effet au 27 février 2015 et jusqu'à l'assemblée générale devant se tenir en 2020.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 23 mars 2015.

*Pour Intertrust (Luxembourg) S.à r.l.*

Catherine Trapani

*Mandataire*

Référence de publication: 2015046149/23.

(150052172) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 24 mars 2015.

---

**Build Germany 1 S.à r.l., Société à responsabilité limitée.**

**Capital social: EUR 12.500,00.**

Siège social: L-1653 Luxembourg, 2, avenue Charles de Gaulle.  
R.C.S. Luxembourg B 156.186.

Les comptes annuels au 31 décembre 2014 ont été déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg.  
Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.  
Luxembourg, le 23 mars 2015.

Référence de publication: 2015046273/10.

(150053460) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 25 mars 2015.

---

**Xara Asset Management S.A. SPF, Société Anonyme - Société de Gestion de Patrimoine Familial.**

Siège social: L-2227 Luxembourg, 11, avenue de la Porte-Neuve.  
R.C.S. Luxembourg B 191.881.

*Extrait du procès-verbal de la réunion du conseil d'administration tenue le 16 mars 2015*

Le Conseil décide de transférer le siège social de la Société de son adresse actuelle, 7, Val Ste Croix, L-1371 Luxembourg vers le 11, Avenue de la Porte Neuve, L-2227 Luxembourg, avec effet au 16/03/2015.

Luxembourg, le 16 mars 2015.

Pour mandat

Carine Agostini

Référence de publication: 2015046185/13.

(150051997) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 24 mars 2015.

---

**Tyndall Management Services S.A., Société Anonyme.**

Siège social: L-1882 Luxembourg, 12D, Impasse Drosbach.  
R.C.S. Luxembourg B 45.837.

EXTRAIT

Il est porté à la connaissance du Registre du Commerce et des Sociétés de Luxembourg et afin de mettre à jour les informations inscrites auprès de celui-ci:

- que le commissaire aux comptes, la société FIDUCIAIRE SEVE S.A., inscrite sous le numéro RCS B 82421 et ayant son siège social au 12D Impasse Drosbach, L-1882 Luxembourg, a changé de dénomination en date du 14 juin 2013 et porte désormais la dénomination FIDUSEVE S.A.

Luxembourg, le 24 mars 2015.

Pour TYNDALL MANAGEMENT SERVICES S.A.

Référence de publication: 2015046141/15.

(150052648) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 24 mars 2015.

---

**United Corporate SA, Société Anonyme.**

Siège social: L-2163 Luxembourg, 29, avenue Monterey.  
R.C.S. Luxembourg B 164.718.

- La société MONTEREY AUDIT, S.à r.l.,  
ayant son siège social à L-2163 Luxembourg et R.C.S. Luxembourg B 78.967.

démission de son mandat de Commissaire aux Comptes de la société:

United Corporate SA, Société Anonyme.

R.C.S. Luxembourg B 164.718.

L-2163 Luxembourg, 29, avenue Monterey.

Luxembourg, le 3 mars 2015.

Philippe GAIN

Gérant

Référence de publication: 2015046147/16.

(150052422) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 24 mars 2015.

---

**Grand City Properties S.A., Société Anonyme.**

Siège social: L-1750 Luxembourg, 24, avenue Victor Hugo.  
R.C.S. Luxembourg B 165.560.

Statuts coordonnés déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg.  
Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.  
Luxembourg, le 24 mars 2015.

Référence de publication: 2015045801/10.

(150052274) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 24 mars 2015.

---

**Compagnie Européenne de Luxe et Traditions S.C.A., Société en Commandite par Actions.**

Siège social: L-2121 Luxembourg, 231, Val des Bons Malades.  
R.C.S. Luxembourg B 131.512.

Les comptes annuels au 31 décembre 2011 ont été déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg.  
Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 13 mars 2015.

SG AUDIT SARL

Référence de publication: 2015046329/11.

(150052847) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 25 mars 2015.

---

**7 Moorgate S.à r.l., Société à responsabilité limitée.**

**Capital social: GBP 12.500,00.**

Siège social: L-1724 Luxembourg, 9A, boulevard du Prince Henri.  
R.C.S. Luxembourg B 183.237.

*Extrait des résolutions prises par l'Associé Unique en date du 12 janvier 2015*

- Mr. José Ignacio BULNES LEÓN, né le 19 avril 1980 à Santiago (Chili), demeurant au 4001 Avenue Apoquindo, 14<sup>ème</sup> étage à 7550162 Las Condes, Santiago, Chili est nommé Gérant de catégorie A supplémentaire. Son mandat prend effet ce jour et pour une période illimitée.

Certifié sincère et conforme

Référence de publication: 2015046191/13.

(150051813) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 24 mars 2015.

---

**WP FlexPack Holdings, Société à responsabilité limitée.**

**Capital social: EUR 3.655.300,00.**

Siège social: L-1471 Luxembourg, 412F, route d'Esch.  
R.C.S. Luxembourg B 98.442.

Monsieur Guy HARLES a démissionné de son mandat de gérant de catégorie B de la Société avec effet au 31 décembre 2014.

Le conseil de gérance de la Société se compose désormais de la manière suivante:

- Madame Ute BRÄUER, gérant A
- Madame Tara O'NEILL, gérant A
- Monsieur Timothy J. CURT, gérant A
- Monsieur Michel RAFFOUL, gérant B
- Monsieur Luca GALLINELLI, gérant B

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 23 mars 2015.

WP FlexPack Holdings

Signature

Référence de publication: 2015046176/20.

(150052586) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 24 mars 2015.

---

**Deltan Finance S.à r.l., Société à responsabilité limitée.**

Siège social: L-8070 Bertrange, 33, rue du Puits Romain.  
R.C.S. Luxembourg B 139.950.

Le Bilan au 31 décembre 2013 a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg.  
Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.  
Luxembourg, le 25 mars 2015.

Signature.

Référence de publication: 2015046336/10.

(150053114) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 25 mars 2015.

---

**Tosca S.A. SPF, Société Anonyme - Société de Gestion de Patrimoine Familial.**

Siège social: L-2227 Luxembourg, 11, avenue de la Porte-Neuve.  
R.C.S. Luxembourg B 192.249.

*Extrait du procès-verbal de la réunion du conseil d'administration tenue le 16 mars 2015*

Le Conseil décide de transférer le siège social de la Société de son adresse actuelle, 7, Val Ste Croix, L-1371 Luxembourg vers le 11, Avenue de la Porte Neuve, L-2227 Luxembourg, avec effet au 16/03/2015.

Luxembourg, le 16 mars 2015.

Pour mandat

Carine Agostini

Référence de publication: 2015046135/13.

(150052016) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 24 mars 2015.

---

**Turkac No.1 S.à r.l., Société à responsabilité limitée.**

**Capital social: EUR 12.500,00.**

Siège social: L-2227 Luxembourg, 11, avenue de la Porte Neuve.  
R.C.S. Luxembourg B 160.839.

*Extrait des résolutions prises par l'associé unique le 19 mars 2015*

L'associé unique décide de transférer le siège social de la Société de son adresse actuelle, 7, Val Ste Croix, L-1371 Luxembourg vers le 11, Avenue de la Porte Neuve, L-2227 Luxembourg, avec effet immédiat.

Luxembourg, le 23 mars 2015.

Pour extrait conforme

Signatures

L'agent domiciliataire

Référence de publication: 2015046125/15.

(150052715) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 24 mars 2015.

---

**Tigoni Holding S.A. S.P.F., Société Anonyme - Société de Gestion de Patrimoine Familial.**

Siège social: L-2138 Luxembourg, 24, rue Saint Mathieu.  
R.C.S. Luxembourg B 32.924.

**CLÔTURE DE LIQUIDATION**

*Extrait du procès-verbal de l'assemblée générale extraordinaire tenue au siège social le 10 septembre 2014*

L'assemblée générale extraordinaire des actionnaires de TIGONI HOLDING S.A. S.P.F., en liquidation volontaire, a pris les résolutions suivantes:

L'assemblée prononce la clôture de la liquidation et constate que la société TIGONI HOLDING S.A. S.P.F., en liquidation volontaire, a définitivement cessé d'exister. Ses livres et documents sociaux seront déposés et conservés pendant une durée de cinq ans suivant la liquidation au siège social de Parfinindus S.à r.l.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

*Le liquidateur*

Référence de publication: 2015046132/16.

(150052106) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 24 mars 2015.

---

**Agapes Holding S.A.-SPF, Société Anonyme - Société de Gestion de Patrimoine Familial.**

Siège social: L-2714 Luxembourg, 6-12, rue du Fort Wallis.  
R.C.S. Luxembourg B 63.693.

Les comptes annuels au 31 décembre 2008 ont été déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg.  
Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Référence de publication: 2015046233/9.

(150053401) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 25 mars 2015.

---

**Dantex Marketing S.A., Société Anonyme.**

Siège social: L-2540 Luxembourg, 15, rue Edward Steichen.  
R.C.S. Luxembourg B 61.253.

Les comptes annuels au 31 décembre 2013 ont été déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg.  
Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Pour extrait conforme

Référence de publication: 2015046347/10.

(150052943) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 25 mars 2015.

---

**Wonderful Properties S.A., Société Anonyme.**

R.C.S. Luxembourg B 142.526.

Au Registre de Commerce et des Sociétés du Grand-Duché de Luxembourg est requis de procéder à l'inscription de la modification suivante pour la Société anonyme

WONDERFUL PROPERTIES S.A. (EN LIQUIDATION)

avec siège social à Luxembourg, 1, rue Joseph Hackin L-1746 Luxembourg, inscrite section B 142.526

Le domicile de la Société est dénoncé avec effet immédiat.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 16 mars 2015.

FIDUPAR

Signatures

Référence de publication: 2015046173/15.

(150052695) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 24 mars 2015.

---

**WP IX LuxCo I S.à r.l., Société à responsabilité limitée.**

**Capital social: EUR 2.528.700,00.**

Siège social: L-1471 Luxembourg, 412F, route d'Esch.  
R.C.S. Luxembourg B 110.184.

Monsieur Guy HARLES a démissionné de son mandat de gérant de classe B de la Société avec effet au 31 décembre 2014.

Le conseil de gérance de la Société se compose désormais de la manière suivante:

- Madame Ute BRÄUER, gérant de classe A
- Madame Tara O'NEILL, gérant de classe A
- Monsieur Timothy Joseph CURT, gérant de classe A
- Monsieur Michel RAFFOUL, gérant de classe B
- Monsieur Luca GALLINELLI, gérant de classe B

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 23 mars 2015.

WP IX LuxCo I S.à r.l.

Signature

Référence de publication: 2015046177/20.

(150052592) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 24 mars 2015.

---



**Absolu Telecom S.A., Société Anonyme.**

Siège social: L-1930 Luxembourg, 16A, avenue de la Liberté.  
R.C.S. Luxembourg B 76.397.

Les comptes annuels clos au 31 décembre 2013 ont été déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Référence de publication: 2015044848/10.

(150051744) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 23 mars 2015.

---

**St. Modwen Properties VII S.à r.l., Société à responsabilité limitée.**

Siège social: L-1511 Luxembourg, 121, avenue de la Faïencerie.  
R.C.S. Luxembourg B 154.093.

Les comptes annuels au 30 novembre 2013 ont été déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Signature.

Référence de publication: 2015044740/10.

(150050410) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 20 mars 2015.

---

**Absolu Telecom S.A., Société Anonyme.**

**Capital social: EUR 200.000,00.**

Siège social: L-1930 Luxembourg, 16A, avenue de la Liberté.  
R.C.S. Luxembourg B 76.397.

Il est à noter que l'adresse de Monsieur Philippe PENIDE, administrateur et Président du conseil d'administration ainsi qu'administrateur délégué de la société est désormais:

F-69003 Vion (France) 14, Cours Richard VITTON.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Référence de publication: 2015044849/12.

(150051787) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 23 mars 2015.

---

**Topper S.à r.l., Société à responsabilité limitée.**

**Capital social: EUR 12.500,00.**

Siège social: L-1246 Luxembourg, 2A, rue Albert Borschette.  
R.C.S. Luxembourg B 148.797.

*Extrait du contrat de cession de parts sociales de la Société, en date du 16 mars 2015*

En vertu de l'acte de transfert de parts sociales en date du 16 mars 2015, la société Red Shield Management S.A., une société anonyme enregistrée auprès du Registre de Commerce et des Sociétés de Luxembourg sous le numéro B 152583, ayant son siège social au 2a, rue Albert Borschette, L-1246 Luxembourg, a transféré les parts sociales suivantes représentant la totalité de ses parts détenues dans la Société:

- 1 part sociale ordinaire

à JTC Trustees Limited, une société à responsabilité limitée enregistrée auprès du Jersey Financial Services Commission Companies Registry sous le numéro 37295, ayant son siège social au 9 Castle Street, St Helier, JE4 2 QP Jersey, Channel Islands

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 17 mars 2015.

JTC (Luxembourg) S.A.

Signature

Agent Domiciliataire

Référence de publication: 2015043228/22.

(150049368) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 18 mars 2015.

---

**UK Students 60 CR S.à r.l., Société à responsabilité limitée.**

**Capital social: GBP 15.000,00.**

Siège social: L-1528 Luxembourg, 1-3, boulevard de la Foire.  
R.C.S. Luxembourg B 173.529.

*Extrait du procès-verbal de la réunion du conseil de gérance de la Société tenue au siège social de la Société le 12 février 2015*

Le conseil de gérance de la Société a décidé de transférer le siège social de la Société du 2, Avenue Charles de Gaulle, L-1653 Luxembourg au 1-3, boulevard de la Foire, L-1528 Luxembourg à compter du 2 mars 2015.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

UK Students 60 CR S.à r.l.

*Un mandataire*

Référence de publication: 2015044772/14.

(150050271) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 20 mars 2015.

---

**Sky Capital Europe S.à r.l., Société à responsabilité limitée.**

**Capital social: EUR 12.500,00.**

Siège social: L-2449 Luxembourg, 25C, boulevard Royal.  
R.C.S. Luxembourg B 152.663.

*Extrait des résolutions écrites prises par les associés en date du 5 mars 2015*

En date du 5 mars 2015, les associés de la Société ont pris les résolutions suivantes:

- De nommer Madame Ronghui Zhang, née le 30 mai 1975, à Shanghai, Chine, résidant professionnellement au 223, Syngrou Ave, 171-21 Nea Smyi, Athènes, Grèce, en tant que gérant de classe A de la Société avec effet au 13 février 2015 et pour une durée indéterminée avec le pouvoir de signature conjointe avec tout autre gérant B.

Luxembourg, le 23 mars 2015.

Luxembourg Corporation Company S.A.

Signatures

*Un Mandataire*

Référence de publication: 2015045373/17.

(150051734) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 23 mars 2015.

---

**Stena Drillmax II Limited, Luxembourg Branch, Succursale d'une société de droit étranger.**

Adresse de la succursale: L-2449 Luxembourg, 26B, boulevard Royal.

R.C.S. Luxembourg B 143.597.

STENA DRILLMAX II LIMITED a pris acte de la démission des gérants suivants:

- Monsieur Brian ELDERS avec effet au 16 septembre 2011.

- Monsieur George Albert COWIE avec effet au 16 juin 2011.

STENA DRILLMAX II LIMITED a décidé de nommer comme nouveaux gérants:

- Madame Judith CZIDRA, née le 21 avril 1980 à Budapest (Hongrie), demeurant à György utca 80. b. ép., 1161 Budapest, Hongrie, avec effet au 7 juin 2012 pour une durée indéterminée.

- Monsieur Ole LINDOE, né le 29 mai 1958 à Stavanger (Norvège), demeurant à Sirina utca 13, Paphos Tala, Chypre, avec effet au 7 juin 2012 pour une durée indéterminée.

Le conseil de gérance de STENA DRILLMAX II LIMITED se compose dès lors comme suit:

- Mats Anders CARLSSON;

- Miklos KONKOLY-THEGE;

- Péter CSIBA;

- Judith CZIDRA; et

- Ole LINDOE.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 9 mars 2015.

Référence de publication: 2015045425/23.

(150051553) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 23 mars 2015.

---

**PR.IM. International S.A., Société Anonyme.**

Siège social: L-1510 Luxembourg, 8, avenue de la Faïencerie.  
R.C.S. Luxembourg B 108.067.

Les comptes annuels au 31 décembre 2013 ont été déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg.  
Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Référence de publication: 2015045337/9.

(150051422) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 23 mars 2015.

---

**Mitotech S.A., Société Anonyme.**

Siège social: L-2661 Luxembourg, 42, rue de la Vallée.  
R.C.S. Luxembourg B 149.129.

Statuts coordonnés déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 23 mars 2015.

Référence de publication: 2015045256/10.

(150051348) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 23 mars 2015.

---

**Pic Investissement S.A., Société Anonyme.**

Siège social: L-2453 Luxembourg, 6, rue Eugène Ruppert.  
R.C.S. Luxembourg B 56.990.

*Extrait des décisions prises lors de l'assemblée générale tenue extraordinairement de l'actionnaire unique en date du 13 mars 2015*

1. Monsieur Nicolas GASZTONYI a démissionné de son mandat d'administrateur.

2. Monsieur Roeland DE GRAAF, administrateur de sociétés, né à Hilversum, le 23 décembre 1985, demeurant professionnellement à L-2453 Luxembourg, 6, rue Eugène Ruppert, a été nommé comme administrateur jusqu'à l'issue de l'assemblée générale statutaire de 2019.

Luxembourg, le 23 mars 2015.

Pour extrait sincère et conforme

Pour PIC INVESTISSEMENT S.A.

Un mandataire

Référence de publication: 2015045329/16.

(150051503) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 23 mars 2015.

---

**Pergola Management S.A., Société Anonyme.**

R.C.S. Luxembourg B 139.255.

**LIQUIDATION JUDICIAIRE**

Par jugement rendu en date du 19 mars 2015, le Tribunal d'arrondissement de et à Luxembourg, sixième chambre, siégeant en matière commerciale, a ordonné en vertu de l'article 203 de la loi du 10 août 1915 sur les sociétés commerciales, tel qu'il a été modifié par la loi du 31 mai 1999, la dissolution et la liquidation de la société suivante:

PERGOLA MANAGEMENT SA (B139255) dont le siège social à L- 1610 Luxembourg, 42-44, avenue de la Gare, a été dénoncé en date du 13 décembre 2011

Le même jugement a nommé juge-commissaire Monsieur Laurent LUCAS, juge au Tribunal d'Arrondissement de et à Luxembourg, et liquidateur Maître Marguerite RIES, avocat, demeurant à Luxembourg.

Il ordonne aux créanciers de faire la déclaration de leur créance avant le 10 avril 2015 au greffe du Tribunal de Commerce de et à Luxembourg.

Pour extrait conforme

Me Marguerite RIES

Le liquidateur

Référence de publication: 2015045327/19.

(150051927) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 23 mars 2015.

---

**Stericycle Europe S.à r.l., Société à responsabilité limitée.****Capital social: EUR 290.343.471,00.**

Siège social: L-2453 Luxembourg, 6, rue Eugène Ruppert.

R.C.S. Luxembourg B 135.343.

In the year two thousand and fifteen, on the thirteenth day of March.

Before Maître Danielle Kolbach, notary residing in Redange-sur-Attert, Grand Duchy of Luxembourg.

Was held

an extraordinary general meeting (the Meeting) of the sole shareholder of Stericycle Europe S.à r.l., a Luxembourg private limited liability company (société à responsabilité limitée) having its registered office at 6, rue Eugène Ruppert, L-2453 Luxembourg, Grand Duchy of Luxembourg, registered with the Luxembourg Trade and Companies Register (Registre de Commerce et des Sociétés de Luxembourg) under number B 135.343 and having a share capital of EUR 195,343,471 (the Company). The Company was incorporated on 19 December 2007 pursuant to a deed of Maître Martine Schaeffer, notary residing in Luxembourg, Grand Duchy of Luxembourg, published in the Mémorial C, Recueil des Sociétés et Associations n°361 dated 12 February 2008. The articles of association of the Company have been amended for the last time by a deed of Maître Henri Hellinkcx, notary residing in Luxembourg, Grand Duchy of Luxembourg dated 29 January 2015, not yet published in the Mémorial C, Recueil des Sociétés et Associations.

There appeared:

Stericycle International, LLC, a company incorporated under the laws of the State of Delaware, United States of America, having its registered office at 28161 North Keith Drive, Lake Forest, Illinois 60045, United States of America, registered with the US Internal Revenue Service under the number 81-0633434 (the Sole Shareholder),

represented by Allen & Overy, société en commandite simple, société inscrite à la liste V du barreau de Luxembourg, itself represented by Maître Robert Steinmetzer, lawyer, with professional address at 33, avenue J-F Kennedy, L-1855 Luxembourg, Grand Duchy of Luxembourg, by virtue of a power of attorney given under private seal on 12 March 2015.

Said proxy, after having been initialled ne varietur by the proxyholder of the appearing party and by the undersigned notary, shall remain attached to the present deed, and be submitted with this deed to the registration authorities.

The appearing party has requested the undersigned notary to record the following:

I. that all the 195,343,471 (one hundred ninety-five million three hundred forty-three thousand four hundred seventy-one) shares having a nominal value of EUR 1 (one Euro) each, representing the entirety of the share capital of the Company are duly represented at the Meeting;

II. that the agenda of the Meeting is worded as follows:

1. Waiver of convening notice.

2. Increase of the share capital of the Company by an amount of EUR 95,000,000 (ninety-five million Euro) by way of the issuance of 95,000,000 (ninety-five million) shares having a nominal value of EUR 1 (one Euro) each, and an aggregate subscription price of EUR 95,000,000 (ninety-five million Euro).

3. Intervention, subscription to and payment in cash of the share capital increase specified under item 2 above by way of a payment in cash.

4. Subsequent amendment of article 4.1 of the articles of association of the Company in order to reflect the increase of the share capital specified under items 2 and 3 above.

5. Amendment to the share register of the Company in order to reflect the above changes, and grant of authority in connection thereto.

6. Miscellaneous.

III. that after due deliberation, the Meeting has taken the following resolutions:

*First resolution*

The entirety of the subscribed share capital of the Company being represented at the present Meeting, the Sole Shareholder waives the convening notice, the Sole Shareholder represented considering itself as duly convened and declaring having perfect knowledge of the agenda, which has been communicated to it in advance.

*Second resolution*

The Meeting resolves to increase the share capital of the Company by an amount of EUR 95,000,000 (ninety-five million Euro), in order to bring the Company's share capital from its current amount of EUR 195,343,471 (one hundred ninety-five million three hundred forty-three thousand four hundred seventy-one Euro), represented by 195,343,471 (one hundred ninety-five million three hundred forty-three thousand four hundred seventy-one) shares having a nominal value of EUR 1 (one Euro) each, to an amount of EUR 290,343,471 (two hundred ninety million three hundred forty-three thousand four hundred seventy-one Euro), by the issuance of 95,000,000 (ninety-five million) new shares of the Company, having a nominal value of EUR 1 (one Euro) each (the Newly Issued Shares).

*Third resolution*

The Meeting resolves to accept and record the following subscription to and full payment of the share capital increase referred to under the above second resolution as follows:

*Intervention - Subscription - Payment*

The Sole Shareholder, represented as stated above, declares to subscribe to the Newly Issued Shares for an aggregate subscription price of EUR 95,000,000 (ninety-five million Euro), and to pay them up in full by way of a contribution in cash consisting in an amount of EUR 95,000,000.- (ninety-five million Euro) (the Amount).

The Amount is forthwith at the free disposal of the Company, evidence of which has been given to the undersigned notary by means of a blocking certificate issued by HSBC Private Bank (Luxembourg) S.A. on 13 March 2015, confirming the availability of the Amount on the Company's bank account and the undersigned notary expressly acknowledges the availability of the funds so paid.

The Meeting resolves that the aggregate subscription price of the Newly Issued Shares to be issued by the Company, representing an aggregate amount of EUR 95,000,000 (ninety-five million Euro) shall be entirely allocated to the nominal share capital account of the Company.

As a consequence of the above share capital increase, the Sole Shareholder holds the 290,343,471 (two hundred ninety million three hundred forty-three thousand four hundred seventy-one) shares in the share capital of the Company.

*Fourth resolution*

The Meeting resolves to amend article 4.1 of the articles of association of the Company in order to reflect the above mentioned resolutions, so that it reads henceforth as follows:

“ **4.1.** The Company's subscribed share capital is fixed at EUR 290,343,471 (two hundred ninety million three hundred forty-three thousand four hundred seventy-one Euro), represented by 290,343,471 (two hundred ninety million three hundred forty-three thousand four hundred seventy-one) shares having a nominal value of EUR 1 (one Euro) each.”

*Fifth resolution*

The Meeting resolves to amend the share register of the Company in order to reflect the above changes and hereby empowers and authorizes any manager of the Company and any lawyer of Allen & Overy, société en commandite simple, to proceed on behalf of the Company to the registration of the Newly Issued Shares in the share register of the Company and to see to any formalities in connection therewith (including for the avoidance of doubts the filing and publication of documents with relevant Luxembourg authorities).

*Estimate of costs*

The amount of expenses, costs, remunerations and charges in any form whatsoever, which shall be borne by the Company as a result of the present deed is estimated to be approximately seven thousand euros (EUR 7,000.-).

The undersigned notary, who understands and speaks English, states herewith that on request of the above appearing party, the present deed is worded in English, followed by a French version; at the request of the same appearing party, in case of discrepancies between the English and the French text, the English version will be prevailing.

Whereof, the present notarial deed is drawn in Luxembourg, on the year and day first above written.

The document having been read to the proxyholder of the appearing party, the proxyholder of the appearing party signed together with us, the notary, the present original deed.

**Suit la version française du texte qui précède**

L'an deux mille quinze, le treizième jour du mois de mars,

par devant Maître Danielle Kolbach, notaire de résidence à Redange-sur-Attert, Grand-Duché de Luxembourg,

S'est tenue

une assemblée générale extraordinaire (l'Assemblée) de l'associé unique de Stericycle Europe S.à r.l., une société à responsabilité limitée de droit luxembourgeois, avec siège social au 6, rue Eugène Ruppert, L-2453 Luxembourg, au Grand-Duché de Luxembourg, immatriculée auprès du Registre de Commerce et des Sociétés de Luxembourg sous le numéro B 153.343, et ayant un capital social de EUR 195.343.471 (la Société). La Société a été constituée le 19 décembre 2007 suivant un acte de Maître Martine Schaeffer, notaire de résidence à Luxembourg, Grand-Duché de Luxembourg, publié au Mémorial C, Recueil des Sociétés et Associations n°361 daté du 12 février 2008. Les statuts de la Société ont été modifiés pour la dernière fois en vertu d'un acte passé le 29 janvier 2015 devant Maître Hellinckx, notaire de résidence à Luxembourg, Grand-Duché de Luxembourg, non encore publié au Mémorial C Recueil des Sociétés et Associations.

A comparu:

Stericycle International, LLC, une société constituée conformément au droit du Delaware, Etats-Unis d'Amérique, ayant son siège social au 28161 North Keith Drive, Lake Forest, Illinois 60045, Etats-Unis d'Amérique, et immatriculée auprès de l'US Internal Revenue Service sous le numéro 81-0633434 (l'Associé Unique),

ici représenté par Allen & Overy, société en commandite simple, société inscrite à la liste V du barreau de Luxembourg, elle-même représentée par Maître Robert Steinmetzer, avocat résidant professionnellement au 33, avenue J.F. Kennedy, L-1855 Luxembourg, Grand-Duché de Luxembourg, en vertu d'une procuration donnée sous seing privé.

Ladite procuration, après avoir été paraphée ne varietur par le mandataire de la partie comparante et le notaire soussigné, restera annexée au présent acte pour être soumise avec ce dernier aux formalités de l'enregistrement.

La partie comparante a requis le notaire instrumentaire de prendre acte de ce qui suit:

I. que toutes les 195.343.471 (cent quatre-vingt-quinze millions trois cent quarante-trois mille quatre cent soixante et onze) parts sociales d'une valeur nominale de EUR1 (un euro) chacune, représentant l'intégralité du capital social de la Société sont dûment représentées à l'Assemblée;

II. que l'ordre du jour de l'Assemblée est libellé comme suit:

1. Renonciation aux formalités de convocation.

2. Augmentation du capital social de la Société d'un montant de EUR 95.000.000,- (quatre-vingt-quinze millions d'euros) au moyen de l'émission de 95.000.000 (quatre-vingt-quinze millions) de parts sociales ayant une valeur nominale de EUR 1 (un euro) chacune, et un prix de souscription total de EUR 95.000.000,- (quatre-vingt-quinze millions d'euros).

3. Intervention, souscription et paiement en espèces de l'augmentation du capital mentionnée au point 2. ci-dessus.

4. Modification consécutive de l'article 4.1 des statuts de la Société afin d'y refléter l'augmentation du capital social mentionnée sous les points 2. et 3. ci-dessus.

5. modification du registre des parts sociales de la Société afin d'y refléter les modifications qui précèdent, avec pouvoir et autorité y relatifs.

6. Divers.

III. qu'après délibération, l'Assemblée a pris les résolutions suivantes à l'unanimité:

#### *Première résolution*

L'intégralité du capital social souscrit de la Société étant représentée à la présente Assemblée, l'Associé Unique renonce aux formalités de convocation, l'Associé Unique représenté à l'Assemblée se considérant comme dûment convoqué et déclarant avoir une parfaite connaissance de l'ordre du jour qui lui a été communiqué à l'avance.

#### *Deuxième résolution*

L'Assemblée décide d'augmenter le capital social de la Société d'un montant de EUR 95.000.000 (quatre-vingt-quinze millions d'euros) de manière à porter le capital social de la Société de son montant actuel de EUR 195.343.471 (cent quatre-vingt-quinze millions trois cent quarante-trois mille quatre cent soixante et onze euros), représenté par 195.343.471 (cent quatre-vingt-quinze millions trois cent quarante-trois mille quatre cent soixante et onze) parts sociales ayant une valeur nominale de EUR 1 (un euro) chacune, à un montant de 290.343.471 (deux cent quatre-vingt-dix millions trois cent quarante-trois mille quatre cent soixante et onze euros) au moyen de l'émission de 95.000.000 (quatre-vingt-quinze millions) de nouvelles parts sociales de la Société ayant une valeur nominale de EUR 1 (un euro) chacune (les Nouvelles Parts Sociales).

#### *Troisième résolution*

L'Assemblée décide d'accepter et d'acter la souscription suivante et la libération intégrale de l'augmentation de capital mentionnée sous la deuxième résolution ci-dessus comme suit:

#### *Intervention - Souscription - Libération*

L'Associé Unique, représenté tel qu'indiqué ci-dessus, déclare souscrire aux Nouvelles Parts Sociales pour un prix de souscription total de EUR 95.000.000 (quatre-vingt-quinze millions d'euros) et les libérer intégralement au moyen d'un apport en numéraire d'un montant de EUR 95.000.000 (quatre-vingt-quinze millions d'euros) (le Montant de l'Apport).

Le Montant de l'Apport est dès lors à la libre disposition de la Société, ainsi qu'il en a été attesté au notaire instrumentaire au moyen d'un certificat de blocage émis par HSBC Private Bank (Luxembourg) S.A., le 13 mars 2015, confirmant la disponibilité du Montant de l'Apport sur le compte bancaire de la Société, et le notaire instrumentaire reconnaît expressément la disponibilité des fonds ainsi versés.

L'Assemblée décide que le prix de souscription totale des Nouvelles Parts Sociales, représentant le montant total de EUR 95.000.000,- (quatre-vingt-quinze millions d'euros), sera émis par la Société au compte de capital social nominal de la Société.

En conséquence de l'augmentation de capital social ci-dessus, l'Associé Unique détient les 290.343.171 (deux cent quatre-vingt-dix millions trois cent quarante-trois mille quatre cent soixante et onze) parts sociales composant le capital de la Société.

#### *Quatrième résolution*

L'Assemblée décide de modifier l'article 4.1 des statuts de la Société afin d'y refléter les résolutions ci-dessus, de sorte qu'il aura désormais la teneur suivante:

" 4.1. Le capital social de la Société est fixé à EUR 290.343.471 (deux cent quatre-vingt-dix millions trois cent quarante-trois mille quatre cent soixante et onze euros), représenté par 290.343.171 (deux cent quatre-vingt-dix millions trois cent quarante-trois mille quatre cent soixante et onze) parts sociales d'une valeur nominale de EUR 1(un euro) chacune."

*Cinquième résolution*

L'Assemblée décide de modifier le registre des parts sociales de la Société afin d'y refléter les modifications qui précèdent, et donne pouvoir et autorité à tout gérant de la Société et à tout avocat de Allen & Overy, société en commandite simple, afin de procéder pour le compte de la Société à l'inscription des Nouvelles Parts Sociales dans le registre des parts sociales de la Société, et afin d'accomplir toute formalité y relative (en ce compris, afin d'éviter tout doute, le dépôt et la publication de documents auprès des autorités luxembourgeoises compétentes).

*Estimation des frais*

Le montant des dépenses, frais, rémunérations et charges, de toute forme, qui seront supportés par la Société en conséquence du présent acte est estimé à environ sept mille euros (EUR 7.000,-).

Le notaire soussigné, qui a personnellement connaissance de la langue anglaise, déclare que la partie comparante l'a requis de rédiger le présent acte en langue anglaise, suivi d'une version française; à la requête de la même partie comparante, en cas de divergences entre le texte anglais et le texte français, le texte anglais fera foi.

Dont acte, fait et passé à Luxembourg, date qu'en tête des présentes.

Et après lecture faite et interprétation donnée au mandataire de la partie comparante, celui-ci a signé le présent acte avec le notaire.

Signé: R. STEINMETZER, D. KOLBACH.

Enregistré à Diekirch A.C., le 16 mars 2015. Relation: DAC/2015/4379. Reçu soixante-quinze euros 75,00 €.

Le Receveur (signé): Jeannot THOLL.

POUR EXPEDITION CONFORME, délivrée à la Société sur sa demande.

Redange-sur-Attert, le 19 mars 2015.

Référence de publication: 2015044695/188.

(150050470) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 20 mars 2015.

**Privilege Sheffield S.à r.l., Société à responsabilité limitée.**

**Capital social: GBP 9.160,00.**

Siège social: L-2522 Luxembourg, 12, rue Guillaume Schneider.

R.C.S. Luxembourg B 194.303.

In the year two thousand and fifteen, on the twenty-sixth of February.

Before Us, Maître Jean-Paul MEYERS, notary residing in Rambrouch, Grand Duchy of Luxembourg, in place of Maître Pierre Probst, notary, residing in Ettelbruck, Grand Duchy of Luxembourg, currently prevented, who will safeguard the original of the present deed.

THERE APPEARED:

Privilege Holdings S.à r.l., a société à responsabilité limitée, registered with the Luxembourg Trade and Companies' Register under number B 194249, and having its registered office at 12 rue Guillaume Schneider L- 2522 Luxembourg

here represented by Ms. Francine MAY, private employee, having her registered address at Ettelbruck, by virtue of a proxy, given on February 25, 2015.

The said proxy, initialled and countersigned by the appearing party and the notary, will remain annexed to this deed to be filed at the same time with the registration authorities.

Such appearing party represents all of the share capital of Privilege Sheffield S.à r.l. (the «Company»), a société à responsabilité limitée, registered with the Luxembourg Trade and Companies' Register under number B 194303, and having its registered office at 12 rue Guillaume Schneider L-2522 Luxembourg, incorporated pursuant to a deed of the same 28 January 2015, not yet published in the Mémorial C, Recueil des Sociétés et Associations.

The appearing party, representing the whole share capital of the Company, then passed the following resolutions:

*First resolution*

The sole shareholder decides to suppress the nominal value of the shares.

*Second resolution*

The sole shareholder hereby decides to change the currency of the share capital of the Company from euros into British Pounds at the exchange rate of GBP 0.73280 per EUR 1 given by the European Central Bank on 25 February 2015.

The capital is thus fixed at nine thousand one hundred and sixty British Pounds (GBP 9,160).

*Third resolution*

The sole shareholder decides to fix the nominal value of the shares at one British Pound (GBP 1) per share and to exchange the one hundred (100) existing shares of the Company into nine thousand one hundred and sixty (9,160) shares of the Company with a nominal value of one British Pound (GBP 1) per share.

*Fourth resolution*

Further to the foregoing resolutions, the sole shareholder resolves to amend article 5 of the articles of association which is modified and now reads as follow:

« **Art. 5.** The capital is set at nine thousand one hundred and sixty British Pounds (GBP 9,160) represented by nine thousand one hundred and sixty (9,160) shares in registered form, having a par value of one British Pounds (GBP 1) each, all subscribed and fully paid up».

*Estimate of costs*

The costs, expenses, fees and charges, in whatsoever form, which are to be borne by the Company or which shall be charged to it in connection with the present deed, have been estimated at about EUR 750.-.

Whereof the present deed is drawn up in Luxembourg, on the day named at the beginning of this document.

The undersigned notary who speaks and understands English, states herewith that the present deed is worded in English, followed by a French version; on request of the appearing parties and in case of divergence between the English and the French text, the English version will be prevailing.

The document having been read to the appearing party known to the notary by his name, first name, civil status and residence, the appearing party signed together with the notary the present deed.

**Suit la traduction française du texte qui précède**

L'an deux mille quinze, le vingt-six février.

Par-devant Jean-Paul MEYERS, notaire de résidence à Rambrouch, Grand-Duché de Luxembourg, en remplacement de Maître Pierre Probst, notaire, résidant à Ettelbruck, Grand-Duché de Luxembourg actuellement empêché, lequel aura la garde de la présente minute.

**A COMPARU:**

Privilege Holdings S.à r.l. (la «Société»), une société à responsabilité limitée, inscrite au Registre du Commerce et des Sociétés du Luxembourg sous le numéro B 194249, et dont le siège social est établi au 12 rue Guillaume Schneider L-2522 Luxembourg;

représentée en l'occurrence par Madame Francine MAY, employée privée, ayant son adresse professionnelle à Ettelbruck, en vertu d'une procuration donnée sous seing privée à Luxembourg le 25 février 2015.

Ladite procuration, signée ne varietur par le comparant et le notaire, demeurera annexée au présent acte, afin d'être enregistrée simultanément avec celui-ci auprès des autorités chargées de l'enregistrement.

Ledit comparant représente tout le capital social de Privilege Sheffield S.à r.l. (la «Société»), une société à responsabilité limitée, inscrite au Registre du Commerce et des Sociétés du Luxembourg sous le numéro B 194303, et dont le siège social est établi au 12 rue Guillaume Schneider L- 2522 Luxembourg, constituée conformément à un acte du même notaire en date du 28 janvier 2015, non encore publié au Mémorial C, Recueil des Sociétés et Associations.

Le comparant représentant l'ensemble du capital social de la Société, a adopté les résolutions suivantes:

*Première résolution*

L'associé unique décide de supprimer la valeur nominale des parts sociales.

*Deuxième résolution*

L'associé unique décide de changer la devise du capital social de la Société d'euros en livres sterlings, au taux de change de GBP 0,73280 pour EUR 1 donné par la Banque Centrale Européenne le 25 février 2015.

Le capital social est ainsi fixé à neuf mille cent soixante livres sterlings (GPB 9.160).

*Troisième résolution*

L'associé unique décide de fixer la valeur nominale des parts sociales a une livre sterling (GBP 1) et d'échanger les cent (100) parts sociales existantes de la Société contre neuf mille cent soixante (9.160) parts sociales de la Société avec une valeur nominale de une livre sterling (GBP 1) par action.

*Quatrième résolution*

Suite aux résolutions précédentes, l'associé unique décide de modifier l'article 5 des statuts de la Société, qui aura désormais la teneur suivante:



« **Art. 5.** Le capital social est fixé à neuf mille cent soixante livres sterlings (GBP 9.160) représenté par neuf mille cent soixante (9.160) parts sociales sous forme nominative, ayant une valeur nominale de une livre sterling (GBP 1) chacune, toutes souscrites et entièrement libérées».

*Frais*

Les frais, coûts, rémunérations ou charges sous quelque forme que ce soit, qui seront assumés par la Société, sont estimés à environ EUR 750,-.

Dont acte, fait et passé à Luxembourg, date qu'en tête.

Le notaire soussigné, qui comprend et parle l'anglais, déclare par le présent document qu'à la demande des parties comparantes précitées le présent acte est rédigé en anglais, suivi par une traduction en français; à la demande desdits comparants et en cas de divergence entre le texte anglais et français, la version anglaise qui prévaut.

Après lecture du présent document au mandataire des parties comparantes, ladite personne a signé le présent acte avec le notaire.

Signé: Francine MAY, Jean-Paul MEYERS.

Enregistré à Diekirch Actes Civils, Le 4 mars 2015. Relation: DAC/2015/3675. Reçu soixante-quinze euros 75,00.-€.

*Le Receveur (signé): Tholl.*

POUR EXPEDITION CONFORME, délivrée à la société sur demande et aux fins de publication au Mémorial.

Ettelbruck, le 20 mars 2015.

Référence de publication: 2015044632/97.

(150050870) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 20 mars 2015.

**Ksantex S. à r. l., Société à responsabilité limitée.**

**Capital social: EUR 12.500,00.**

Siège social: L-2561 Luxembourg, 51, rue de Strasbourg.

R.C.S. Luxembourg B 152.619.

—  
RECTIFICATIF

*Extrait*

Lors de l'assemblée générale extraordinaire de la société à responsabilité limitée KSANTEX S.à r.l., établie et ayant son siège social à L-2561 Luxembourg, 51, rue de Strasbourg, inscrite sous le numéro B 152.619 auprès du Registre de Commerce et des Sociétés de et à Luxembourg, suivant acte reçu par Maître Martine SCHAEFFER, notaire de résidence à Luxembourg, en date du 26 février 2015, non encore publié au Mémorial C, Recueil des Sociétés et Associations,

acte enregistré à Luxembourg AC, le 5 mars 2015, LAC/2015/4840, aux droits de soixante-quinze euros € et déposé au Registre de Commerce et des Sociétés de Luxembourg en date du 11 mars 2015 sous le numéro L150045618, une erreur s'est glissée dans la quatrième résolution en ce qui concerne le prénom du gérant administratif REZAI-TABRIZI qui est «Mohammad Reza» et non «Mohamed Reza».

La quatrième résolution doit dès lors se lire comme suit:

*«Quatrième résolution*

L'Associé Unique décide de nommer les personnes suivantes entant que gérants administratifs pour une durée indéterminée:

- Monsieur Robert Alexander STEWART, né le 7 juillet 1949 à Preston, Royaume-Uni, demeurant professionnellement à House of Commons, Londres, SW1A 0AA; et

- Monsieur Mohammad Reza REZAI-TABRIZI, né le 4 juillet 1959 à Tabriz, Iran, demeurant à 25 Bruton Lane W1J 6JQ, Londres.»

Enregistré à Luxembourg Actes Civils 2, le 17 mars 2015. Relation: 2LAC/2015/5625. Reçu douze euros 12,00 €.

*Le Receveur (signé): Yvette THILL.*

Luxembourg, le 13 mars 2015.

Pour extrait conforme

Martine SCHAEFFER

*Notaire*

Référence de publication: 2015043580/32.

(150050074) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 19 mars 2015.

**FR Group Holdings S.à r.l., Société à responsabilité limitée.****Capital social: EUR 61.862.138,20.**

Siège social: L-1882 Luxembourg, 12F, rue Guillaume Kroll.

R.C.S. Luxembourg B 170.433.

*Extrait des résolutions prises lors de l'assemblée générale extraordinaire tenue à Luxembourg en date du 10 mars 2015*

- La démission de Madame Fantine JEANNON, Gérant de catégorie B est acceptée avec effet au 17 Mars 2015.
- Madame Delphine BIRCKER, employée privée, née 30 Mai 1981 à La Fère (France) et, résidant professionnellement au 412 F, route d'Esch, L-2086 Luxembourg, est nommée Gérant de catégorie B, en remplacement du Gérant démissionnaire, avec effet au 17 Mars 2015 et pour une durée illimitée.

Certifié sincère et conforme

Référence de publication: 2015046420/14.

(150053385) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 25 mars 2015.

**BTC Tres S.à r.l., Société à responsabilité limitée.****Capital social: EUR 12.550.400,00.**

Siège social: L-1528 Luxembourg, 8A, boulevard de la Foire.

R.C.S. Luxembourg B 182.610.

In the year two thousand and fifteen, on the third day of March.

Before Maître Danielle KOLBACH, notary residing at Redange-sur-Attert (Grand-Duchy of Luxembourg).

THERE APPEARED:

«BTC Investments 2014 S.à r.l.» having its registered office at 8A, Boulevard de la Foire, L-1528 Luxembourg (R.C.S. Luxembourg B 193.084),

here represented by Mrs. Virginie PIERRU notary clerk, residing professionally at 66, Grand-Rue, L-8510 Redange-sur-Attert, by virtue of proxy given under private seal.

Such proxy, after having been signed "ne varietur" by the proxyholder of the appearing party and the undersigned notary, shall remain annexed to the present deed to be filed with such deed with the registration authorities.

The appearing party, represented as aforesaid, is the sole shareholder (the "Sole Shareholder") of "BTC TRES S.à r.l.", a Luxembourg private limited liability company (société à responsabilité limitée) having its registered office at 8A, boulevard de la Foire, L-1528 Luxembourg, Grand Duchy of Luxembourg incorporated on November 5<sup>th</sup>, 2013 pursuant to a deed of Maître Paul DECKER, then notary residing in Luxembourg (Grand Duchy of Luxembourg), published in the Mémorial C, Recueil des Sociétés et Associations number 210, page 10054 of January 23<sup>rd</sup>, 2014,

registered with the Luxembourg Register of Commerce and Companies under number B 182.610 (the "Company").

The Sole Shareholder, represented as aforesaid and representing the entire share capital, has requested the undersigned notary to act the resolutions contained into the following agenda:

*Agenda:*

1. Waiver of convening notices;
2. Creation of new classes of shares of the Company, (i) the class A shares, (ii) the class B shares and (iii) the class C shares, with a nominal value of one hundred Euro (EUR 100.-) each;
3. Redesignation of the one hundred and twenty-five (125) existing shares of the Company into one hundred and twenty-five (125) class A shares with a nominal value of one hundred Euro (EUR 100.-) each;
4. Increase of the share capital of the Company;
5. Subscription and payment of the capital increase mentioned in item 4 above;
6. Full restatement of the Articles;
7. Amendment to the shareholder's register of the Company in order to reflect the above changes with power and authority given to any manager of the Company, to any lawyer or employee of Rubicon Law Firm S.A. in Luxembourg acting individually, to proceed on behalf of the Company with the registration of the newly issued shares in the shareholder's register of the Company;
8. Acknowledgment of the resignation of the current managers of the Company and discharge;
9. Appointment of the new managers of the Company for an indefinite period of time;
10. Miscellaneous.

*First resolution:*

The entirety of the share capital being represented, the Sole Shareholder waives the convening notice requirements, the Sole Shareholder considering himself as duly convened and declaring having perfect knowledge of the agenda which has been communicated to him in advance.

*Second resolution:*

The Sole Shareholder resolves to create new classes of shares of the Company, being (i) the class A shares, (ii) the class B shares and (iii) the class C shares, with a nominal value of one hundred Euro (EUR 100.-) each.

*Third resolution:*

The Sole Shareholder resolves to redesignate the one hundred and twenty-five (125) existing shares of the Company into one hundred and twenty-five (125) class A shares with a nominal value of one hundred Euro (EUR 100.-) each.

*Fourth resolution:*

The Sole Shareholder resolves to increase the share capital of the Company by an amount of twelve million five hundred thirty-seven thousand nine hundred Euro (EUR 12,537,900.-) so as to bring it from its present amount of twelve thousand five hundred Euro (EUR 12,500.-) represented by one hundred and twenty-five (125) shares having a nominal value of one hundred Euro (EUR 100.-) each, to an amount of twelve million five hundred fifty thousand four hundred Euro (EUR 12,550,400.-) by way of the issuance of:

- one hundred twenty-five thousand three hundred seventy-five (125,375) new class A shares,
- three (3) new class B shares, and
- one (1) new class C share,

with a nominal value of one hundred Euro (EUR 100.-) each (the "New Shares") having the same rights and privileges as existing shares.

*Fifth resolution:*

The Sole Shareholder resolves to accept and record the following subscriptions to and full payments of the share capital increase as follows:

*Subscription and payment*

1. the Sole Shareholder, represented as stated above, declares to subscribe to:

- nineteen thousand eight hundred and seventy-five (19,875) newly issued class A shares with a nominal value of one hundred Euro (EUR 100.-) each, and to have them fully paid-up by way of a contribution in kind consisting of part of certain claims due and payable held by the Sole Shareholder for a total amount of one million nine hundred eighty-seven thousand five hundred Euro (EUR 1,987,500.-) towards the Company; and

- one (1) newly issued class C share with a nominal value of one hundred Euro (EUR 100.-), and to have it fully paid-up by way of a contribution in kind consisting of part of certain claims due and payable held by the Sole Shareholder for a total amount of one hundred Euro (EUR 100.-) towards the Company (the "Claims of the Sole Shareholder");

The total amount of one million nine hundred eighty-seven thousand six hundred Euro (EUR 1,987,600.-) is at the disposal of the Company, proof of the value of the contribution of claims from the Sole Shareholder was given to the undersigned notary by a certificate dated February 17<sup>th</sup>, 2015 issued by the board of managers of the Company.

Copy of the certificate, after having been signed "ne varietur" by the proxyholder and the undersigned notary, will remain attached to this deed to be registered with it.

The Sole Shareholder, represented as above, states that there are no obstacles, legal or contractual, to the transfer of ownership of the receivables and all formalities for the transfer of legal ownership of these claims in favor of the Company have been or will be accomplished by the management of the Sole Shareholder.

2. Mrs. Maria Dolores DE CHIA BALLESTER, a Spanish national, born on March 31<sup>st</sup>, 1944 in Barcelona (Spain), residing at C/Sant Gervasi de Cassoles 86, 3<sup>o</sup>3<sup>a</sup> 08022 Barcelona (Spain), here represented by Mrs. Virginie PIERRU, prenamed, by virtue of a power of attorney given under private seal, which shall be annexed hereto for the purpose of recording, initialed "ne varietur" by the mandatory and the undersigned notary, wish to subscribe:

- one thousand (1,000) newly issued class A shares with a nominal value of one hundred Euro (EUR 100.-) each, and to have them fully paid-up by way of a contribution in kind consisting of certain claims due and payable held by Mrs. Maria Dolores DE CHIA BALLESTER, prenamed, for a total amount of one hundred thousand Euro (EUR 100,000.-) towards the Company (the "BALLESTER Claims").

The total amount of one hundred thousand Euro (EUR 100,000.-) is at the disposal of the Company, proof of the value of the contribution of BALLESTER Claims was given to the undersigned notary by a certificate dated February 17<sup>th</sup>, 2015 issued by the board of managers of the Company.

Copy of the certificate, after having been signed "ne varietur" by the proxyholder and the undersigned notary, will remain attached to this deed to be registered with it.

Mrs. Maria Dolores DE CHIA BALLESTER, prenamed and represented as above, states that there are no obstacles, legal or contractual, to the transfer of ownership of the receivables and all formalities for the transfer of legal ownership of these claims in favor of the Company have been or will be accomplished by the management of Mrs. Maria Dolores DE CHIA BALLESTER, prenamed.

3. Mr. Juan MOLINS MONTEYS, a Spanish national, born on August, 6<sup>th</sup>, 1967, in Barcelona (Spain), residing at Messeweg 4D, Braunschweig, 38104 Germany, here represented by Mrs. Virginie PIERRU, prenamed, by virtue of a power of attorney given under private seal, which shall be annexed hereto for the purpose of recording, initialed "ne varietur" by the mandatory and the undersigned notary, wish to subscribe:

- one thousand (1,000) newly issued class A shares with a nominal value of one hundred Euro (EUR 100.-) each, and to have them fully paid up by way of a contribution in kind consisting of certain claims due and payable held by Mr. Juan MOLINS MONTEYS, prenamed, for a total amount of one hundred thousand Euro (EUR 100,000.-) towards the Company (the "MOLINS MONTEYS Claims"); and

- one (1) newly issued class B share with a nominal value of one hundred Euro (EUR 100.-) each, and to have it fully paid-up by way of a contribution in kind consisting of MOLINS MONTEYS Claims for a total amount of one hundred Euro (EUR 100.-).

The total amount of one hundred thousand one hundred Euro (EUR 100,100.-) is at the disposal of the Company, proof of the value of the contribution of MOLINS MONTEYS Claims was given to the undersigned notary by a certificate dated February 17<sup>th</sup>, 2015 issued by the board of managers of the Company.

Copy of the certificate, after having been signed "ne varietur" by the proxyholder and the undersigned notary, will remain attached to this deed to be registered with it.

Mr. Juan MOLINS MONTEYS, prenamed and represented as above, states that there are no obstacles, legal or contractual, to the transfer of ownership of the receivables and all formalities for the transfer of legal ownership of these claims in favor of the Company have been or will be accomplished by the management of Mr. Juan MOLINS MONTEYS, prenamed.

4. "Black Toro Capital Fund LP", a Limited Partnership organized under the laws of the State Of Delaware having its registered office at 1209 Orange Street, Wilmington, Delaware 19801, here represented by Mrs. Virginie PIERRU, prenamed, by virtue of a power of attorney given under private seal, which shall be annexed hereto for the purpose of recording, initialed "ne varietur" by the mandatory and the undersigned notary, wish to subscribe:

- ninety-five thousand (95,000) newly issued class A shares with a nominal value of one hundred Euro (EUR 100.-) each, and to have them fully paid up by way of a contribution in kind consisting of certain claims due and payable held by "Black Toro Capital Fund LP", prenamed, for a total amount of nine million five hundred thousand Euro (EUR 9,500,000.-) towards the Company (the "Black Toro Capital Fund LP Claims").

The total amount of nine million five hundred thousand Euro (EUR 9,500,000.-) is at the disposal of the Company, proof of the value of the contribution of Black Toro Capital Fund LP Claims was given to the undersigned notary by a certificate dated February 17<sup>th</sup>, 2015 issued by the board of managers of the Company.

Copy of the certificate, after having been signed "ne varietur" by the proxyholder and the undersigned notary, will remain attached to this deed to be registered with it.

"Black Toro Capital Fund LP", prenamed and represented as above, states that there are no obstacles, legal or contractual, to the transfer of ownership of the receivables and all formalities for the transfer of legal ownership of these claims in favor of the Company have been or will be accomplished by the management of "Black Toro Capital Fund LP", prenamed.

5. Mr. Rafael BEAUS CODES, a Spanish national, born in Valencia (Spain), on March 30<sup>th</sup>, 1940, residing at Sant Lluís -Illes Balears- Urbanización Cap Font, 46 (Spain), here represented by Mrs. Virginie PIERRU, prenamed, by virtue of a power of attorney given under private seal, which shall be annexed hereto for the purpose of recording, initialed "ne varietur" by the mandatory and the undersigned notary, wish to subscribe:

- two (2) newly issued class B shares with a nominal value of one hundred Euro (EUR 100.-) each, and to have them fully paid up by way of a contribution in kind consisting of certain claims due and payable held by Mr. Rafael BEAUS CODES, prenamed, for a total amount of two hundred Euro (EUR 200.-) towards the Company (the "BEAUS CODES Claims").

The total amount of two hundred Euro (EUR 200.-) is at the disposal of the Company, proof of the value of the contribution of BEAUS CODES Claims was given to the undersigned notary by a certificate dated February 17<sup>th</sup>, 2015 issued by the board of managers of the Company.

Copy of the certificate, after having been signed "ne varietur" by the proxyholder and the undersigned notary, will remain attached to this deed to be registered with it.

Mr. Rafael BEAUS CODES, prenamed and represented as above, states that there are no obstacles, legal or contractual, to the transfer of ownership of the receivables and all formalities for the transfer of legal ownership of these claims in favor of the Company have been or will be accomplished by the management of Mr. Rafael BEAUS CODES, prenamed.

6. Mr. David GISPERT DE CHIA, a Spanish national, born on February, 26<sup>th</sup>, 1972, in Barcelona (Spain), residing at C/Balmes 439, 1<sup>o</sup>1<sup>a</sup> 08022 Barcelona (Spain), here represented by Mrs. Virginie PIERRU, prenamed, by virtue of a power of attorney given under private seal, which shall be annexed hereto for the purpose of recording, initialed "ne varietur" by the mandatory and the undersigned notary, wish to subscribe:

- two hundred and fifty (250) newly issued class A shares with a nominal value of one hundred Euro (EUR 100.-) each, and to have them fully paid up by way of a contribution in kind consisting of certain claims due and payable held by Mr. David GISPERT DE CHIA, prenamed, for a total amount of twenty-five thousand Euro (EUR 25,000.-) towards the Company (the "David GISPERT Claims").

The total amount of twenty-five thousand Euro (EUR 25,000.-) is at the disposal of the Company, proof of the value of the contribution of David GISPERT Claims was given to the undersigned notary by a certificate dated February 17<sup>th</sup>, 2015 issued by the board of managers of the Company.

Copy of the certificate, after having been signed "ne varietur" by the proxyholder and the undersigned notary, will remain attached to this deed to be registered with it.

Mr. David GISPERT DE CHIA, prenamed and represented as above, states that there are no obstacles, legal or contractual, to the transfer of ownership of the receivables and all formalities for the transfer of legal ownership of these claims in favor of the Company have been or will be accomplished by the management of Mr. David GISPERT DE CHIA, prenamed.

7. Mr. Carlos GISPERT DE CHIA, a Spanish national, born on February, 2<sup>nd</sup>, 1966, in Barcelona (Spain), residing at 518 Merton Street, Toronto, Ontario, Canada M4S 1B3, here represented by Mrs. Virginie PIERRU, prenamed, by virtue of a power of attorney given under private seal, which shall be annexed hereto for the purpose of recording, initialed "ne varietur" by the mandatory and the undersigned notary, wish to subscribe:

- three hundred and seventy-five (375) newly issued class A shares with a nominal value of one hundred Euro (EUR 100.-) each, and to have them fully paid-up by way of contribution in kind consisting of certain claims due and payable held by Mr. Carlos GISPERT DE CHIA, prenamed, for a total amount of thirty-seven thousand five hundred Euro (EUR 37,500.-) towards the Company (the "Carlos GISPERT Claims").

The total amount of thirty-seven thousand five hundred Euro (EUR 37,500.-) is at the disposal of the Company, proof of the value of the contribution of Carlos GISPERT Claims was given to the undersigned notary by a certificate dated February 17<sup>th</sup>, 2015 issued by the board of managers of the Company.

Copy of the certificate, after having been signed "ne varietur" by the proxyholder and the undersigned notary, will remain attached to this deed to be registered with it.

Mr. Carlos GISPERT DE CHIA, prenamed and represented as above, states that there are no obstacles, legal or contractual, to the transfer of ownership of the receivables and all formalities for the transfer of legal ownership of these claims in favor of the Company have been or will be accomplished by the management of Mr. Carlos GISPERT DE CHIA, prenamed.

8. Mrs. Ana Maria VILA-FERRAN FIGUERAS, a Spanish national, born on February 1<sup>st</sup>, 1966, in Barcelona (Spain), residing at 518 Merton Street, Toronto, Ontario, Canada M4S 1B3, here represented by Mrs. Virginie PIERRU, prenamed, by virtue of a power of attorney given under private seal, which shall be annexed hereto for the purpose of recording, initialed "ne varietur" by the mandatory and the undersigned notary, wish to subscribe:

- three hundred and seventy-five (375) newly issued class A shares with a nominal value of one hundred Euro (EUR 100.-) each, and to have them fully paid-up by way of a contribution in kind consisting of certain claims due and payable held by Mrs. Ana Maria VILA-FERRAN FIGUERAS, prenamed, for a total amount of thirty-seven thousand five hundred Euro (EUR 37,500.-) towards the Company (the "FIGUERAS Claims").

The total amount of thirty-seven thousand five hundred Euro (EUR 37,500.-) is at the disposal of the Company, proof of the value of the contribution of FIGUERAS Claims was given to the undersigned notary by a certificate dated February 17<sup>th</sup>, 2015 issued by the board of managers of the Company.

Copy of the certificate, after having been signed "ne varietur" by the proxyholder and the undersigned notary, will remain attached to this deed to be registered with it.

Mrs. Ana Maria VILA-FERRAN FIGUERAS, prenamed and represented as above, states that there are no obstacles, legal or contractual, to the transfer of ownership of the receivables and all formalities for the transfer of legal ownership of these claims in favor of the Company have been or will be accomplished by the management of Mrs. Ana Maria VILA-FERRAN FIGUERAS, prenamed.

9. Mrs. Maria Begoña GONZALEZ DE BETOLAZA TORO, a Spanish national, born on August 24<sup>th</sup>, 1949, in Bilbao (Spain), residing at C/ Estraunza 10, 6<sup>o</sup> izda, Bilbao-48011 (Spain), here represented by Mrs. Virginie PIERRU, prenamed, by virtue of a power of attorney given under private seal, which shall be annexed hereto for the purpose of recording, initialed "ne varietur" by the mandatory and the undersigned notary, wish to subscribe:

- five thousand (5,000) newly issued class A shares with a nominal value of one hundred Euro (EUR 100.-) each, and to have them fully paid-up by way of a contribution in kind consisting of certain claims due and payable held by Mrs. Maria

Begoña GONZALEZ DE BETOLAZA TORO, prenamed, for a total amount of five hundred thousand Euro (EUR 500,000.-) towards the Company (the "BETOLAZA Claims").

The total amount of five hundred thousand Euro (EUR 500,000.-) is at the disposal of the Company, proof of the value of the contribution of BETOLAZA Claims was given to the undersigned notary by a certificate dated February 17<sup>th</sup>, 2015 issued by the board of managers of the Company.

Copy of the certificate, after having been signed "ne varietur" by the proxyholder and the undersigned notary, will remain attached to this deed to be registered with it.

Mrs. Maria Begoña GONZALEZ DE BETOLAZA TORO, prenamed and represented as above, states that there are no obstacles, legal or contractual, to the transfer of ownership of the receivables and all formalities for the transfer of legal ownership of these claims in favor of the Company have been or will be accomplished by the management of Mrs. Maria Begoña GONZALEZ DE BETOLAZA TORO, prenamed.

10. "RK Stephenson Life Policy Trust", a trust organized under the laws of England, having its registered office at 16 Redcliffe Road, London SW10 9N, (United Kingdom), here represented by Mrs. Virginie PIERRU, prenamed, by virtue of a power of attorney given under private seal, which shall be annexed hereto for the purpose of recording, initialed "ne varietur" by the mandatory and the undersigned notary, wish to subscribe:

- two thousand and five hundred (2,500) newly issued class A shares with a nominal value of one hundred Euro (EUR 100.-) each, and to have them fully paid-up by way of a contribution in kind consisting of certain claims due and payable held by "RK Stephenson Life Policy Trust", prenamed, for a total amount of two hundred and fifty thousand Euro (EUR 250,000.-) towards the Company (the "Trust Claims").

The total amount of two hundred and fifty thousand Euro (EUR 250,000.-) is at the disposal of the Company, proof of the value of the contribution of Trust Claims was given to the undersigned notary by a certificate dated February 17<sup>th</sup>, 2015 issued by the board of managers of the Company.

Copy of the certificate, after having been signed "ne varietur" by the proxyholder and the undersigned notary, will remain attached to this deed to be registered with it.

"RK Stephenson Life Policy Trust", prenamed and represented as above, states that there are no obstacles, legal or contractual, to the transfer of ownership of the receivables and all formalities for the transfer of legal ownership of these claims in favor of the Company have been or will be accomplished by the management of "RK Stephenson Life Policy Trust", prenamed.

The total amount of twelve million five hundred and thirty-seven thousand nine hundred Euro (EUR 12,537,900.-) is at the disposal of the Company, evidence of which has been given to the undersigned notary.

Following the aforesaid increasing share capital, the entire share capital representing the share capital of the Company are allocated as follows:

SHAREHOLDERS	SHARES
«BTC Investments 2014 S.à r.l.» . . . . .	20,000 Class A shares 1 Class C shares
Mrs Maria Dolores DE CHIA BALLESTER . . . . .	1,000 Class A shares
M. Juan MOLINS MONTEYS . . . . .	1,000 Class A shares 1 Class B shares
BLACK TORO CAPITAL FUND LP . . . . .	95,000 Class A shares
M. Rafael BEAUS CODES . . . . .	2 Class B shares
M. David GISPERT DE CHIA . . . . .	250 Class A shares
M. Carlos GISPERT DE CHIA . . . . .	375 Class A shares
Mrs. Ana Maria VILA-FERRAN FIGUERAS . . . . .	375 Class A shares
Mrs. Maria Begoña GONZALEZ DE BETOLAZA TORO . . . . .	5,000 Class A shares
«RK Stephenson Life Policy Trust» . . . . .	2,500 Class A shares
Total . . . . .	125,500 Class A shares 3 Class B shares 1 Class C shares

*Sixth resolution:*

As a consequence of the above resolutions, the shareholders resolve to fully restate the Articles which shall henceforth read as follows:

**"I. Name - Registered office - Object - Duration**

**Art. 1. Name.** There is formed a private limited liability company (société à responsabilité limitée) under the name of BTC TRES S.à r.l. (hereafter the Company), which will be governed by the laws of Luxembourg, in particular by the law dated 10<sup>th</sup> August, 1915, on commercial companies, as amended (hereafter the Law), as well as by the present articles of association (hereafter the Articles).

**Art. 2. Registered office.**

2.1. The registered office of the Company is established in Luxembourg. It may be transferred to any other place in the Grand Duchy of Luxembourg by means of a resolution of an extraordinary general meeting of the Shareholders deliberating in the manner provided for amendments to the Articles. The address of the registered office may be transferred within the municipality by simple decision of the manager of the Company or in case of plurality of managers, by a decision of the Board.

2.2. The Company may have offices and branches, both in Luxembourg and abroad.

**Art. 3. Object.**

3.1. The company may make any transactions pertaining directly or indirectly to the taking of participating interests in any enterprises in whatever form, as well as the administration, the management, the control and the development of such participating interests.

3.2. It may use its funds for the setting-up, the management, the development and the disposal of a portfolio consisting of any securities and patents of whatever origin, participate in the creation, the development and the control of any enterprise, to acquire by way of investment, subscription, underwriting or by option to purchase and any other way whatever securities and patents, to realize them by way of sale, transfer, exchange or otherwise, have developed these securities and patents, grant to the companies in which it has participating interests any support, loans, advances or guarantees.

3.3. Within the limits of its activity, the company can grant mortgage, contract loans, with or without guarantee, and stand security for other persons or companies, within the limits of the concerning legal dispositions.

3.4. The company may also undertake any commercial, industrial and financial transactions, which it might deem useful for the accomplishment of its purpose.

**Art. 4. Duration.**

4.1. The Company is formed for an unlimited period of time.

4.2. The Company shall not be dissolved by reason of the death, suspension of civil rights, incapacity, insolvency, bankruptcy or any similar event affecting one or several of the Shareholders.

**II. Capital - Shares****Art. 5. Capital.**

5.1. The Company's subscribed share capital is fixed at twelve million five hundred and fifty thousand four hundred Euro (EUR 12,550,400.-) represented by one hundred and twenty-five thousand five hundred and four (125,504) shares, in registered form, having a par value of one hundred Euro (EUR 100.-) each, all fully subscribed and paid up, which are divided into:

- one hundred and twenty-five thousand five hundred (125,500) class A shares (the Class A Shares);
- three (3) class B shares (the Class B Shares); and
- one (1) class C share (the Class C Share, and, when referring to the class of one or more class C share(s), the Class C Shares).

5.2. The Class A Shares, the Class B Shares and the Class C Share shall have such features and rights attached to them as stated in these Articles and in any Shareholders' Agreement, and be referred to as a Share and collectively as the Shares whenever the reference to a specific category or class of shares is not justified. The holders of Shares shall be referred to as Shareholders and individually a Shareholder.

5.3. Subject to the terms of any Shareholders' Agreement, the holders of the Class A Shares will have a pro rata right, but not an obligation, based on their respective percentage of owned Class A Shares as a percentage of the total issued Class A Shares from time to time, to participate in any subsequent equity financings of the Company.

5.4. Notwithstanding clause 5.3. above, the Shareholders shall waive any subscription rights that they may have in connection with: (i) the issue of Shares reserved for employees pursuant to a broad based employee incentive scheme (ESOP) as approved by the Board; or (ii) Shares issued by the Company pursuant to a Share Split.

5.5. To the extent that any holder of Class A Shares does not subscribe for its full pro rata right pursuant to article 5.3. above, the rest of the Shareholders owning Class A Shares shall have a right to purchase the unsubscribed Shares pro rata to their participation in Class A Shares and, alternatively, the rest of the Shareholders.

5.6. In the event of an issuance of Shares, the Shareholders owning Class A Shares shall have a preferential subscription right, in accordance with the terms of any Shareholders' Agreement.

Subject to the terms of any Shareholders' Agreement, this article 5.6. is not applicable in the case of (i) the issue of Shares reserved for employees pursuant to an employee incentive scheme (ESOP) as approved by the Board, or (ii) Shares issued pursuant to a Share Split.

In any case, the subscription price of any Shares may not be less than the par value of any Share.

5.7. The share capital of the Company may be increased or reduced in one or several times by a resolution of the general meeting of the Shareholders, adopted in the manner required for the amendment of the Articles.

**Art. 6. Shares.**

6.1. Each Share entitles the holder to a fraction of the corporate assets and profits of the Company in accordance with the provisions of articles 16 and 17 of these Articles.

6.2. Towards the Company, the Shares are indivisible, since only one owner is admitted per Share. Joint co-owners have to appoint a sole person as their representative towards the Company.

6.3. A Shareholders' register will be kept at the registered office of the Company in accordance with the provisions of the Law and may be examined by each Shareholder who so requests.

6.4. The Company may redeem its own shares within the limits set forth by the Law and subject to any Shareholders' Agreement.

6.5. The conversion of any class of Shares into Class B Shares or Class C Shares is not permitted.

6.6. The holders of Class B Shares and Class C Shares may, at any time, request to the Company the free conversion of their shares into Class A Shares.

In such event, the Company shall issue new Class A Shares in a number that equals the economic rights attached to the converted Class B Shares and/or Class C Shares at that time, according to the terms of any Shareholders' Agreement.

For the avoidance of doubt, if this event occurs, all holders of Class A Shares shall dilute their participation in the Company pro rata to their participation in Class A Shares.

6.7. The Shares shall not be pledged, assigned by way of security or otherwise used as security and shall remain free and clear of any liens, encumbrances, charges or any other third party rights.

**Art. 7. Transfer of Shares.**

7.1. For the purpose of this article 7, "transfer" shall mean any sale, assignment or other disposal of Shares.

7.2. Subject to these Articles and the provisions of any Shareholders' Agreement, the Shares are freely transferable among Shareholders or, if there is no more than one Shareholder, to third parties. The Shareholders however undertake not to transfer the Shares they hold in the share capital of the Company during a period of twelve (12) months as from March 3<sup>rd</sup>, 2015 (the Lock-up Period), except in case of transfer of Shares by the Shareholders to an Affiliate or to their heirs under mortis causa transfers, provided the new shareholders adhere previously, expressly and in writing to all the terms and conditions of any Shareholders' Agreement (the Permitted Transfers).

7.3. If the Company has more than one Shareholder, the transfer of Shares to non-Shareholders (including in case of Permitted Transfers) is subject to the prior approval of the general meeting of Shareholders representing at least three quarters (3/4) of the share capital of the Company.

7.4. Upon the termination of the Lock-up Period, in the event that a Shareholder seeks to transfer all or part of its shares to a person that is not a Shareholder bound by the terms of any Shareholders' Agreement (a Third Party) in accordance with the provisions of this article 7, such Shareholder shall obtain, as a condition precedent to such transfer, a written commitment of such Third Party by virtue of which such Third Party becomes a party to any Shareholders' Agreement and fully and irrevocably ratifies its content and enforceability, including the rights, preferences, limitations and obligations attached to the class of Shares transferred to such Third Party and binding upon such Third Party as the holder thereof. The receipt of such commitment shall be notified and evidenced by the transferor Shareholder to the other Shareholders prior to the execution of the transfer, it being agreed and understood that if (and only if) BTC Investments 2014 transfers one hundred percent (100%) of the Shares held by it, the Third Party shall assume the rights and obligations attached to BTC Partners S.à r.l. (such as the right to propose the nomination of the managers of the Company in accordance with article 8.2. of these Articles).

7.5. A Share transfer will only be binding upon the Company or third parties following a notification to, or acceptance by, the Company in accordance with article 1690 of the Luxembourg Civil Code.

7.6. Subject to the applicable provisions of the Law and the terms of any Shareholders' Agreement, the transfer of Shares shall furthermore be governed by the following provisions:

**7.6.1. Right of First Offer**

Any direct or indirect transfer of the Class A Shares shall be subject to the other Shareholders' right of first offer as follows:

(i) Prior to any transfer by a Shareholder (a Transferor) of all or part of its Shares (the Transferred Shares) to another Shareholder or to a Third Party (the Transferee), the Transferor shall notify the remaining Shareholders through the Company, by means of a notice addressed to the Chairman, of the intention to transfer (the Proposed Transfer) specifying the number of Shares (the Offered Shares) comprised in the Proposed Transfer.

(ii) The Chairman shall convey this notification to the Shareholders within five (5) days from the date he has received the aforementioned notice of the Proposed Transfer.

(iii) The Shareholders owners of Class A Shares (or Class B Shares and Class C Shares on an as-converted basis at that time) shall have the option to offer to purchase, based on its percentage of the Company's outstanding Class A Shares, calculated on a fully-diluted basis, the Offered Shares. To exercise their pre-emptive acquisition right, the said Shareholders shall notify their interest within thirty (30) days as from the notification set forth in paragraph (ii) above (the Offer Period).



(iv) If there are several Shareholders owners of Class A Shares interested in acquiring the Offered Shares, the Offered Shares shall be allocated among them pro rata (calculated by dividing (x) the number of Class A Shares then held by each of the interested Shareholders by (y) the aggregate number of Class A Shares held by all the interested Shareholders).

(v) In the event that the Shareholders owners of Class A Shares do not decide to offer to acquire all of the Offered Shares as described in paragraph above by the last day of the Offer Period, the Company shall have the option to offer to acquire the Offered Shares, subject to any restrictions imposed by the Law, which have not been offered to be purchased by a Shareholder in exercise of its pre-emptive right, by a resolution adopted by the general Shareholders' meeting of the Company in accordance with the regime set forth in the present Articles for the Majority Matters. The decision adopted by the general Shareholders' meeting of the Company shall be subject to Companies' financial capability to effect the acquisition, and, solely if the Company exercises its option to acquire the Offered Shares, the Board shall make its best efforts to adopt adequate actions and resolutions, as required, to secure the financing for the Company for this purpose.

(viii) Once the Transferor receives purchase offers from the Shareholders and from the Company, and the combined purchase offers relating in total to a number of Shares which is equal to the number of the Offered Shares, the Transferor may proceed to try to find a purchaser for the Offered Shares on the terms and conditions (including price) no more favorable to the Transferee than as described in purchase offer. However, the Transfer must be completed within four (4) months from the receipt of the purchase offer, failing which the Transferor must proceed with the sale of its shares as contemplated in the purchase offer within fifteen (15) days of the expiration of the four (4) months period. In the event that the Transferor received purchase offers from the Shareholders and from the Company for less than the total number of Offered Shares, the Transferor shall not be obligated to proceed with any sale.

(ix) The same limitations shall apply to the extent legally permitted when the Proposed Transfer is non-voluntary (i.e. occurs as a consequence of forced execution, disposal by operation of law, or for any other reason), in which case the timings of notices and reports to be produced under this article 7.6.1. shall be accelerated in good faith to fit the administrative or judicial proceedings associated to the non-voluntary transfer.

(x) The rights granted under article 7.6.3. below (Drag Along Right) shall take preference over the right of first offer granted under this article 7.6.1.

#### 7.6.2. Tag-Along Right

(i) If a Shareholder (the Co-Sale Offeree) receives an offer to transfer any of its Class A Shares to any other Shareholder or a Third Party (the Co-Sale Offeror) or otherwise decides to transfer its Class A Shares to the Co-Sale Offeror (including in the event of article 7.6.1. (viii)), the Co-Sale Offeree shall, within fifteen (15) days after receipt or execution of a formal offer:

(a) deliver a notice (the Co-Sale Notice) to the other Shareholders that sets forth substantially the same information as the notice of Proposed Transfer in article 7.6.1. (i); provided, however, that such Co-Sale Notice shall indicate that the Co-Sale Offeror has been informed of the co-sale rights provided for in this article 7.6.2. and has agreed to purchase Shares in accordance with the terms hereof.

(b) the Co-Sale Offeree shall not transfer any Shares to the Co-Sale Offeror unless each Shareholder holding Class A Shares is permitted to transfer its respective pro rata amount of the aggregate number of Shares to which the Co-Sale Offer relates.

(ii) The Co-Sale Offeree shall, in addition to complying with the provisions of this article 7.6.2., comply with the other provisions of this article 7, especially those relating to pre-emptive rights and first offer rights of Shareholders holding Class A Shares.

(iii) Within ten (10) days after delivery of the Co-Sale Notice, each of the Shareholders holding Class A Shares may elect to participate in the proposed transfer by delivering to such Co-Sale Offeree a notice (the Tag-Along Notice) specifying the number of Shares (up to his, her or its pro rata amount) with respect to which each Shareholder shall exercise his, her or its rights under this article 7.6.2.

(iv) Any Shares requested to be included in any Tag-Along Notice shall be transferred on at least the same terms and conditions as are set forth in the Co-Sale Notice.

(v) To the extent that any Co-Sale Offeror refuses to purchase Shares from a Shareholder exercising its rights hereunder, the Co-Sale Offeree shall not sell to such Co-Sale Offeror any Shares.

#### 7.6.3. Drag-Along Right

(i) In the event that (a) a majority of sixty-six percent (66%) of the outstanding Class A Shares vote in favor of a proposal to transfer to another Shareholder or a Third Party one hundred percent (100%) of the Shares and voting rights attached to them and/or (b) a Company's valuation no less than 5.0x the Investment, in which case BTC Investments 2014 will have an individual drag-along right for the one hundred percent (100%) of the share capital of the Company without the need of consent of any Shareholder (an Approved Sale): then (1) all Shareholders and the Company shall consent to and raise no objections against the Approved Sale, and (2) if the Approved Sale is structured as a sale, contribution and/or exchange or issuance of Shares (whether by merger, recapitalization, consolidation, transfer of securities, or otherwise, as applicable), then each Shareholder shall vote in favor of such Approved Sale and waive any dissenters rights, appraisal rights or similar rights in connection with such Approved Sale and request the Board to vote in favor of such Approved

Sale and (3) each Shareholder shall agree to transfer his, her or its Shares on the terms and conditions approved by such majority, and hereby waives preemptive or other similar rights with respect to any Share issuance to be effected in connection herewith. All Shareholders and the Company shall take all necessary and desirable actions in connection with the consummation of the Approved Sale, including the execution of such agreements and such instruments and other actions reasonably necessary to (x) provide the representations, warranties, indemnities, covenants, conditions, escrow agreements and other provisions and agreements relating to such Approved Sale (subject to article 7.6.3. (iii)) and (y) if applicable, to effectuate the allocation and distribution of the aggregate consideration upon any Approved Sale as set forth below. The Shareholders shall not be required to comply with, and shall have no rights under, articles 6.7., 7.4., 7.6.1., 7.6.2. or 7.6.3. in connection with an Approved Sale.

(ii) The Company shall provide the Shareholders with written notice of any Approved Sale within ten (10) days after receipt or execution of a formal offer. Upon the consummation of the Approved Sale, each Shareholder shall receive the portion of the aggregate consideration from such Approved Sale based upon the application of and giving effect to article 17 of the Articles. The Approved Sale shall be formalized within the term of forty-five (45) days as from the end of the said period of ten (10) days.

(iii) The obligations of the Shareholders to participate in any Approved Sale pursuant to this article 7.6.3. are subject to the satisfaction of the following conditions:

Shareholders owners of Class A Shares shall be obligated to pay expenses incurred on its pro rata amount considering Class A Shares (based on the proportion of the aggregate transaction consideration received, including dividends) in connection with a consummated Approved Sale to the extent such expenses are incurred for the benefit of all Shareholders and are not otherwise paid for by the Company or the acquiring party (expenses incurred by or on behalf of a Shareholder for his, her or its sole benefit not being considered expenses incurred for the benefit of all Shareholders); and

in the event that the Shareholders are required to provide any representations, warranties or indemnities in connection with an Approved Sale (other than representations, warranties and indemnities on a several basis concerning each Shareholder's valid ownership of his, her or its Shares, free of all liens, burdens and encumbrances, enforceability of transaction documents, non-contravention with laws, contracts or consents and each Shareholder's authority, power and right to enter into and consummate agreements relating to such Approved Sale without violating applicable law or any other agreement), then only Class A Shares and, therefore, its owners shall be liable for maximum his, her or its pro rata amount based on all Class A Shares (and based on the proportion of the aggregate transaction consideration, including dividends) received in accordance with article 17 of the Articles of any liability for misrepresentation or indemnity (except in respect of such several representations and warranties) and such liability shall not exceed the total consideration and dividends received by such Shareholder from such acquiring party for his, her or its shares.

## 7.7. Purchase Option

### 7.7.1 Triggering Events

The Shareholders (for the purposes of this article 7.7, the Option Shareholders) shall have an exclusive and irrevocable option (the Purchase Option) to purchase the Shares of another Shareholder (for purposes of this article 7.7., the Restricted Shareholder) in proportion to the nominal value of their shareholdings in the Company or in such other proportions and/or other terms as they may agree in writing between themselves if any of the following events (a Triggering Event) occurs:

the Restricted Shareholder becomes insolvent, bankrupt, petitions or applies to any court, tribunal or other body or authority for creditor protection or for the appointment of, or there shall otherwise be appointed, any administrator, receiver, liquidator, trustee or other similar officer of such Shareholder or of all or a substantial part of such Shareholder's assets;

the Restricted Shareholder commits a criminal act against the interests of a Shareholder, of the Company or of any of its subsidiaries;

the Restricted Shareholder materially breaches any Shareholders' Agreement, unless such breach and its effects are fully cured within sixty (60) calendar days upon notification in writing of the breach and its effects by any other Shareholder; a material breach shall include, without limitation:

any delay in the payment of Shares subscribed for or payments into the reserves or loans to be granted to the Company pursuant to any written agreement; and

any transfer, pledge or other encumbrance of Shares in violation of any Shareholders' Agreement.

### 7.7.2 Exercise of Purchase Option

The Restricted Shareholder, receiver, insolvency judge or any other person with the right to act on behalf of the Restricted Shareholder, shall notify the other Shareholders of the occurrence of any Triggering Event with respect to such Restricted Shareholder. Upon receipt of such notice or upon a Triggering Event becoming known to the other Shareholders, such other Shareholders shall be entitled to purchase all or part of the Shares held by the Restricted Shareholder, in proportion to the nominal value of their shareholdings or in such other proportions as they may agree in writing between them, and, in case of the occurrence of any of the Triggering Events (a) or (c) mentioned in article 7.7.1. above, at the fair market value of the Shares. Without prejudice to any other rights or remedies, in case of the

occurrence of the Triggering Event (b) mentioned in article 7.7.1. above, the purchase price shall be the lower of the fair market value and the nominal value of the Shares.

If the Shareholders cannot agree on the fair market value, each Shareholder may request its determination by Deloitte/PwC and/or KPMG (the Expert) on the basis of a valuation of the Company using methods customarily used at that time to establish the value of businesses in that industry, excluding any control premium for obtaining a majority of the voting rights in the Company or any block premium and, if the case may be, considering a Liquidity Event at that time. The fair market value as determined by the Expert shall be binding and final on the Shareholders, unless based on calculation errors, in which case the fair market value as corrected by the Expert shall be binding.

The Option Shareholders who intend to exercise the Purchase Option shall notify the Restricted Shareholder and the other Shareholders of their intent to exercise the Purchase Option within thirty (30) calendar days following receipt of notice of a Triggering Event or, as the case may be, following such Triggering Event becoming known to them, and shall thereafter commence the valuation procedure by mandating the Expert if no agreement on the price can be reached within another twenty (20) calendar days. The Option Shareholders shall exercise the Purchase Option no later than twenty (20) calendar days following agreement on the fair market value or receipt of the final determination of the fair market value from the Expert by giving written notice to the other Shareholders. The Restricted Shareholder, on the one hand, and the Option Shareholders who announced their intent to exercise the Purchase Option, on the other hand, shall each bear half of the costs of the Expert.

#### 7.8. Limitation

Notwithstanding anything contained herein to the contrary, the transfer restrictions under this article 7 shall terminate and cease automatically upon completion of a Liquidity Event or an IPO of the Company.

### III. Management - Representation

#### Art. 8. Board of managers.

8.1. Subject to the terms of any Shareholders' Agreement, the Company is managed by five (5) to seven (7) managers (the Board) appointed by a resolution of the Shareholders pursuant to article 14 of the Articles, which sets the term of their office. The managers of the Company need not to be Shareholders.

8.2. BTC Partners S.à r.l. shall be entitled to (a) propose for appointment three (3) members of the Board (the Founder Managers); (b) propose for appointment each successor to the Founder Managers and (c) propose the removal from the Board of the Founder Managers.

Mr. Rafael Beaus Codés, a Spanish national, born in Valencia (Spain), on March, 3<sup>rd</sup>, 1940 and residing in Spain, Sant Lluís -Illes Balears- Urbanización Cap Font, 46, shall be entitled to (a) propose for appointment one (1) member of the Board (the RB Manager); (b) propose for appointment each successor to the RB Manager and (c) propose the removal from the Board of the RB Manager.

The CEO of Antibióticos shall be entitled to (a) propose for appointment one (1) member of the Board (the CEO Manager); (b) propose for appointment each successor to the CEO Manager and (c) propose the removal from the Board of the CEO Manager.

The Chairman and BTC Partners S.à r.l. shall be entitled to (a) propose for appointment two (2) members of the Board (the Independent Managers); (b) propose for appointment each successor to the Independent Managers and (c) propose the removal from the Board of the Independent Managers

8.3. The managers of the Company may be dismissed at any time ad nutum (without any reason). Each Shareholder having the right to propose the appointment of managers in accordance with article 8.2. and any Shareholders' Agreement, may at any time propose to replace the manager(s) designated by it with other manager(s) without the need to justify the reason for the said replacement to the other Shareholders. Furthermore, in the event of resignation, cessation or removal of a manager, the Shareholder that has proposed the same shall propose a new manager to fill the vacancy, except in case such Shareholder ceases to be a Shareholder.

#### Art. 9. Powers of the Board.

9.1. Subject to the terms of any Shareholders' Agreement, powers not expressly reserved by the Law or the present Articles to the general meeting of the Shareholders fall within the competence of the Board, which shall have all powers to carry out and approve all acts and operations consistent with the Company's object.

9.2. Special and limited powers may be delegated for determined matters to one or more agents, either Shareholders or not, by the Board.

#### Art. 10. Procedure.

10.1. The Board shall meet upon call by the Chairman at the place indicated in the notice of the meeting which shall, in principle, be in Luxembourg.

10.2. Meetings of the Board shall take place at least six (6) times per year and in any event whenever convened by the Chairman on his own initiative or at the written request of any manager of the Company. If the Chairman does not convene a meeting of the Board within five (5) days from when so requested in writing by any manager of the Company, said manager shall be empowered to convene the meeting directly.

10.3. Meetings of the Board shall be convened by notice in writing containing sufficient details of the agenda of matters to be deliberated at the meeting of the Board. Said notice of meeting in writing must be sent by e-mail or official fax (burofax), in both cases with acknowledgement of receipt, addressed to each of the managers of the Company at the e-mail address and fax number recorded in the secretariat of the Company at least ten (10) days prior to the planned date of the meeting of the Board without including for such calculation neither the day of the notice nor that on which holding the meeting is scheduled to take place.

10.4. When urgency so requires, a meeting of the Board may be called with a three (3)-day prior notice. In addition, there will not be a need to call a meeting of the Board when all the managers of the Company are in attendance and agree to hold a meeting of the Board.

10.5. The Board may appoint a chairman among its members (the Chairman) and it may choose a secretary, who need not be a manager of the Company, and who shall be responsible for keeping the minutes of the meetings of the Board and the minutes of the general meetings of the Shareholders. The Chairman shall be appointed on a revolving twelve (12) month basis. The Chairman shall not have any casting vote.

10.6. The quorum required for any meeting of the Board upon first summon (the First Meeting) shall include a majority of managers of the Company including at least one (1) Founder Manager (in person or duly represented). In case such quorum is not met, a new meeting of the Board shall be held no less than two (2) days, and no more than seven (7) days, after the First Meeting with the same agenda, at which no quorum other than as provided for by the Law shall be required.

10.7. The managers of the Company may take part in any meeting of the Board by telephone conference, video conference or any other means of communication pursuant to which persons taking part in the meeting can hear each other and the authenticity of the intentions of the managers of the Company is clear in the development and outcome of the meeting of the Board. A person who participates through the aforesaid means shall be deemed to attend in person. If one or more managers of the Company attend a meeting of the Board by any visual or electronic means of communication, it shall be deemed that the said meeting is held at the registered office of the Company or at any other place where the majority of the managers of the Company present or represented at such meeting actually meet.

10.8. Any manager of the Company may be represented by another manager of the Company at any meeting of the Board by means of a proxy sent to the Chairman and to the authorized manager of the Company.

10.9. Meetings of the Board may also be held in writing provided that at least five (5) Board members agree to such procedure.

10.10. Subject to article 10.11. below, decisions shall be adopted by a majority of all the managers of the Company attending the meeting of the Board at which the quorum referred to under article 10.6. of the present Articles is present (or, in the event of a meeting of the Board held in writing, by at least four (4) managers of the Company).

10.11. Notwithstanding article 10.10. above, the prior approval of at least two Founder Managers shall be required for the Company to take any of the following actions:

- (a) the delegation of the daily management of the Company to any manager of the Company or to any Third Party;
- (b) the acquisition or sale of any asset or the closing of any transaction exceeding, individually, or if a series of transactions, all such transactions considered or as a whole, two million euros (EUR 2,000,000.-). For the avoidance of doubt, the above limit shall not be applicable to the acquisition or sale of goods or raw materials made in the ordinary course of business;
- (c) the execution of labor, mercantile or commercial agreements with any person implying annual payment obligations exceeding two million euros (EUR 2,000,000.-) (including fees, salaries, bonus or any other concept);
- (d) the incorporation or acquisition of any subsidiary of the Company;
- (e) subject to any limitations contained in the Law, the granting by the Company or any of its subsidiaries of any guarantee in connection with obligations of the Shareholders, or the Company's managers, executives, managers or employees;
- (f) entering into any mortgage or charge over the Company's property, in the frame of the obtaining of new senior secured debt of up to ten million euros (EUR 10,000,000.-); and
- (g) the issuance and amendment of an employee incentive scheme (ESOP or SOP).

**Art. 11. Representation.** The Company shall be bound towards third parties in all matters by the joint signature of any two managers of the Company or, as the case may be, by the joint or single signature(s) of any persons to whom such signatory power has been validly delegated in accordance with article 9.2. of these Articles.

**Art. 12. Liability of the managers.** The managers of the Company assume, by reason of their mandate, no personal liability in relation to any commitment validly made by them in the name of the Company, provided such commitment is in compliance with these Articles as well as the applicable provisions of the Law.

#### **IV. General meetings of Shareholders**

##### **Art. 13. Powers and Voting rights.**

13.1. In case there only one Shareholder, it shall assume all powers conferred by the Law to the general meeting of Shareholders.

13.2. Each Shareholder may participate in the collective decisions irrespective of the numbers of Shares which he, she or it owns. Each Shareholder has voting rights commensurate to its shareholding.

13.3. Each Shareholder may be represented at a general Shareholders' meeting by another Shareholder or another person, even if such person is not a Shareholder.

**Art. 14. Form - Quorum - Majority.**

14.1. The general Shareholders' meeting of the Company shall be convened in accordance with the provisions of the Law through notice delivered to the address of each Shareholder according to the share register of the Company at least eight (8) days in advance of the meeting.

14.2. If there are not more than twenty-five (25) Shareholders, the decisions of the Shareholders may be taken by circular resolution, the text of which shall be sent to all the Shareholders in writing, whether in original or by telegram, telex, facsimile or e-mail. The Shareholders shall cast their vote by signing the circular resolution. The signatures of the Shareholders may appear on a single document or on multiple copies of an identical resolution and may be evidenced by letter or facsimile.

14.3. Without prejudice to the Majority Matters, collective decisions are only validly taken insofar as they are adopted by Shareholders owning more than half of the share capital.

14.4. However, resolutions to alter the Articles or to dissolve and liquidate the Company may only be adopted by the majority in number of the Shareholders owning at least seventy-five percent (75%) of the Company's share capital.

14.5. Notwithstanding article 14.3. and without prejudice of article 14.4. of these Articles, the Company shall not take, and shall cause its subsidiaries not to take, any of the following actions (the Majority Matters) without (i) the favorable vote of at least sixty six percent (66%) of the Company's share capital and (ii) BTC Investments 2014 attending the Shareholders' meeting (a Majority Vote):

conversion, merger, spin-off, global assignment of assets and/or liabilities, segregation and any other consolidation or restructuring of the Company or any of its subsidiaries;

(ii) amendment of the Articles, the bylaws or, in general, the constituent documents of the Company or any of its subsidiaries and/or change the corporate structure of the Group;

(iii) winding up and liquidation of the Company or any of its subsidiaries;

(iv) declaration or payment of any dividends, distributions, and/or reserves to the Shareholders or allocation, in general, of the profits or losses of the Company, as well as any transaction with the Company's own Shares;

(v) issuance of any shares or other equity interests or any convertible securities, warrants, options or rights that, directly or indirectly, could grant to a person the right to subscribe or acquire shares or stake in the capital stock or other equity interests of the Company or any of its subsidiaries (collectively, the Securities), other than an issuance of shares pursuant to any Shareholders' Agreement and/or the issuance of Shares (or options thereof) in favor of employees or managers of the Company pursuant to a stock purchase or a stock plan approved by the Board (which plan can never exceed five percent (5%) of the outstanding share capital of the Company, on a fully diluted basis, unless it is approved by a Majority Vote);

(vi) redemption, repurchase or acquisition of any Securities of the Company;

(vii) change of the number of managers of the Company or the composition of the Board;

(viii) alteration or amendment of the rights and privileges of the Shares or issuance of any class of Shares, other than the creation and issuance of Shares pursuant to any Shareholders' Agreement;

(ix) incurring any indebtedness in the aggregate amount in excess of ten million euros (EUR 10,000,000);

(x) the granting of any exclusive distribution rights (outside of the ordinary course of business) or the assignment of sale of any rights to the Company's Group Intellectual Property Rights to any person;

(xi) Entering into any contract or agreement (excluding guarantees) with, or engaging in any transaction with, or making any loan or payment to any officer, director, manager, shareholder, member, affiliate or employee of the Company or any of its subsidiary other than in the ordinary course of business and/or set forth in any Shareholders' Agreement;

(xii) any change in the nature or scope of the business of the Company and its subsidiaries; and

(xiii) change of the legal form the Company.

**V. Annual accounts - Allocation of profits**

**Art. 15. Accounting Year.**

15.1. The accounting year of the Company shall begin on the first of November and ends on the thirty-first of October.

15.2. Each year, with reference to the end of the Company's year, the Board must prepare the balance sheet and the profit and loss accounts of the Company as well as an inventory including an indication of the value of the Company's assets and liabilities, with an annex summarising all the Company's commitments and the debts of the managers of the Company, the statutory auditor(s) (if any) and Shareholders towards the Company.

15.3. Each Shareholder may inspect the above inventory and balance sheet at the Company's registered office.

**Art. 16. Allocation of Profits.**

16.1. The gross profits of the Company stated in the annual accounts, after deduction of general expenses, amortisation and expenses represent the net profit. An amount equal to five percent (5%) of the net profits of the Company is allocated to the statutory reserve, until this reserve amounts to ten percent (10%) of the Company's nominal share capital.

16.2. The general meeting of Shareholders has discretionary power to dispose of the surplus in accordance with the provisions of this article 16 and the provisions of any Shareholders' Agreement. It may in particular allocate such profit to the payment of a dividend or transfer it to the reserve or carry it forward.

16.3. Interim dividends may be distributed, at any time, in accordance with the provisions of article 17 and any Shareholders' Agreement, under the following conditions:

- a statement of accounts or an inventory or report is established by the Board;

this statement of accounts, inventory or report shows that sufficient funds are available for distribution; it being understood that the amount to be distributed may not exceed realised profits since the end of the last financial year, increased by carried forward profits and distributable reserves but decreased by carried forward losses and sums to be allocated to the statutory reserve;

- the decision to pay interim dividends is taken by the general meeting of Shareholders; and
- assurance has been obtained that the rights of the creditors of the Company are not threatened.

**VI. Liquidation - Dissolution****Art. 17.**

17.1. In the event of a dissolution of the Company, the liquidation will be carried out by one or several liquidators, who do not need to be Shareholders, appointed by a resolution of the Shareholders which will determine their powers and remuneration. Unless otherwise provided for in the resolution of the Shareholders or by law, the liquidators shall be invested with the broadest powers for the realisation of the assets and payments of the liabilities of the Company.

17.2. The liquidation proceeds shall be allocated in accordance with the provisions of any Shareholders' Agreement.

**VI. General provision**

**Art. 18.** Reference is made to the provisions of the Law for all matters for which no specific provision is made in these Articles.

**Art. 19. Definitions.** Affiliate: means, with respect to any person, any other person which is Controlled by, Controls or is under common Control with such person;

Antibióticos: means the Company's direct subsidiary Antibióticos León, S.L.U., a single-member limited liability corporation (Sociedad de responsabilidad limitada unipersonal) organized and existing under the laws of the Kingdom of Spain, with registered offices at (24009) León, Avenida Antibióticos 59-61 Leon (Spain);

Approved Sale: shall have the meaning ascribed to it in article 7.6.3. (i) of these Articles;

Articles: shall have the meaning ascribed to it in article 1 of these Articles;

Board: shall have the meaning ascribed to it in article 8.1. of these Articles;

BTC Investments 2014: means BTC Investments 2014 S.à r.l., a private limited liability company (société à responsabilité limitée), a company organized and existing under the laws of the Grand Duchy of Luxembourg, having its registered office at 8A, boulevard de la Foire, L-1528 Luxembourg, Grand Duchy of Luxembourg and a share capital of EUR 2,000,100.-, registered with the Luxembourg Register of Commerce and Companies under number B 193.084;

BTC Partners S.à r.l.: means Black Toro Capital Partners S.à r.l., a private limited liability company (société à responsabilité limitée) organized and existing under the laws of the Grand Duchy of Luxembourg, having its registered office at 8A, boulevard de la Foire, L-1528 Luxembourg, Grand Duchy of Luxembourg and a share capital of EUR 2,000,100.-, registered with the Luxembourg Register of Commerce and Companies under number B 186.375;

CEO Manager: shall have the meaning ascribed to it in article 8.2. of these Articles;

Change of Control Event: means:

- any merger or consolidation of the Company into or with another entity, or any reorganization or restructuring (except, in each case, one in which BTC Investments 2014 continues to have the same percentage of the outstanding Shares of the surviving company and the same rights and obligations) and/or an IPO; or

- any sale, exclusive license or other disposition of all or substantially all of the assets of the Company; or

- any transaction or series of transactions pursuant to which, or as a result of which, a person (or group of persons acting in concert) acquires (from the Company or from the Shareholders) or holds a majority of the voting rights corresponding to the Shares and therefore eliminating BTC Investments 2014's privileged voting rights; or

- a sale (or multiple sales) of one or more Company's subsidiaries (whether by way of merger, consolidation, reorganization or sale of all or substantially all assets or securities) which constitute all or substantially all of the consolidated assets of the Company; or

- a transfer of the Shares as set forth in article 7.6.3. of the present Articles;

Chairman: shall have the meaning ascribed to it in article 10.5. of these Articles;

Class A Shares: shall have the meaning ascribed to it in article 5.1. of these Articles;

Class B Shares: shall have the meaning ascribed to it in article 5.1. of these Articles;

Class C Share(s): shall have the meaning ascribed to it in article 5.1. of these Articles;

Co-Sale Offeree: shall have the meaning ascribed to it in article 7.6.2. (i) of these Articles;

Co-Sale Offeror: shall have the meaning ascribed to it in article 7.6.2. (i) of these Articles;

Co-Sale Notice: shall have the meaning ascribed to it in article 7.6.2. (i) of these Articles;

Company: shall have the meaning ascribed to it in article 1 of these Articles;

Control: means the possession, directly or indirectly, of the power to direct or cause the direction of the management and policies of a person, whether through the ownership of voting securities, by contract or otherwise;

Expert: shall have the meaning ascribed to it in article 7.7.2. of these Articles;

First Meeting: shall have the meaning ascribed to it in article 10.6. of these Articles;

Founder Managers: shall have the meaning ascribed to it in article 8.2. of these Articles;

Group: means any company or entity directly or indirectly affiliated to the Company;

Independent Manager: shall have the meaning ascribed to it in article 8.2. of these Articles;

Intellectual Property Rights: means all intellectual property rights recognized under any laws or international conventions or agreements, and in any country or jurisdiction in the world, including, without limitation, patents, patent applications, and patent rights, product configurations, and the goodwill connected with the foregoing, copyrights and copyright rights, copyright applications and registrations, mask works, know-how, business methods, franchises, licenses, trade secrets, confidential information, proprietary processes and technology, trade secrets, data bases, licenses, source codes, inventions, discoveries, technical advances, and any manual, formulae and/or documentation constituting, describing or related to the foregoing. In addition, the term shall include trademarks, trademark applications and registrations, service marks, service mark applications and registrations, domain names, domain name applications and registrations, trade dress, logos and designs, trade names and brands, in all cases, to the extent they are used or have been used by the Company in its activities or it is foreseen that they will be used in the future;

Investment: means the original nominal value paid for Class A Shares by the Shareholders (therefore, excluding any premium) at the time of their issuance;

IPO or Initial Public Offering: means the first public offering of any class of Shares that results in a listing of such class of Shares on a public securities market, whether effected by way of an offer for sale, a new issue of Shares, an introduction, a placing or otherwise;

Law: shall have the meaning ascribed to it in article 1 of these Articles;

Liquidity Event: means:

- any Change of Control Event; or,

- any voluntary or involuntary dissolution, winding up or liquidation of Antibióticos.

Lock-up Period: shall have the meaning ascribed to it in article 7.2. of these Articles;

Majority Matters: shall have the meaning ascribed to it in article 14.5. of these Articles;

Majority Vote: shall have the meaning ascribed to it in article 14.5. of these Articles;

Offer Period: shall have the meaning ascribed to it in article 7.6.1. (iii) of these Articles;

Offered Shares: shall have the meaning ascribed to it in article 7.6.1. (i) of these Articles;

Option Shareholders: shall have the meaning ascribed to it in article 7.7.1. of these Articles;

Permitted Transfers: shall have the meaning ascribed to it in article 7.2. of these Articles;

Proposed Transfer: shall have the meaning ascribed to it in article 7.6.1. (i) of these Articles;

Purchase Option: shall have the meaning ascribed to it in article 7.7.1. of these Articles;

RB Manager: shall have the meaning ascribed to it in article 8.2. of these Articles;

Restricted Shareholder: shall have the meaning ascribed to it in article 7.7.1 of these Articles;

Securities: shall have the meaning ascribed to it in article 14.5. (v) of these Articles;

Share(s): shall have the meaning ascribed to it in article 5.2. of these Articles;

Shareholder(s): shall have the meaning ascribed to it in article 5.2. of these Articles;

Shareholders' Agreement: means any written agreement in relation to the Company which might be entered into by and between the Shareholders from time to time;

Share Split: means a reduction of the par value of the Shares followed by the issuance of new Shares;

Tag-Along Notice: shall have the meaning ascribed to it in article 7.6.2. (iii) of these Articles;

Third Party: shall have the meaning ascribed to it in article 7.4. of these Articles;

Transferee: shall have the meaning ascribed to it in article 7.6.1. (i) of these Articles;

Transferor: shall have the meaning ascribed to it in article 7.6.1. (i) of these Articles;

Transferred Shares: shall have the meaning ascribed to it in article 7.6.1. (i) of these Articles; and  
Triggering Event: shall have the meaning ascribed to it in article 7.7.1 of these Articles.”

*Seventh resolution:*

The shareholders resolve to amend the shareholders' register of the Company in order to reflect the above changes with power and authority given to any lawyer or employee of “Rubicon Law Firm S.A.” having its registered office at 8A, Boulevard de la Foire, L-1528 Luxembourg (Grand Duchy of Luxembourg) registered with the Trade Register and Companies of Luxembourg section B number 169.882, acting individually, to proceed on behalf of the Company with the registration of the newly issued shares in the shareholder's register of the Company.

*Eighth resolution:*

The shareholders resolve to acknowledge the resignation of the current managers of the Company, with effect as of the date hereof and to grant them full discharge for the performance of their mandate from the date of their appointment to the date of the present resolutions.

*Ninth resolution:*

The shareholders resolve to appoint, with effect as of the date hereof, the following persons as managers of the Company for an indefinite period of time:

1. Mr Roberto Ramon GONZALEZ DE BETOLAZA GARCIA, a Spanish national, born on March 2<sup>nd</sup>, 1970, in Bilbao (Spain), residing at Diagonal 640, 3<sup>o</sup>E, 08017 Barcelone (Spain);
2. Mr Ignacio Maria FONCILLAS GARCIA DE MATA, a Spanish national, born on May 22<sup>nd</sup>, 1968 in Madrid (Spain), residing at Camino Golf 20, 28109 La Moraleja, Madrid, (Spain).
3. Mr Carlos Javier TUSQUETS TRIAS DE BES, a Spanish national, born on February, 2<sup>nd</sup>, 1966, in Barcelona (Spain), residing at Diagonal 640, 3<sup>o</sup>E, 08017 Barcelone (Spain);
4. Mr Rafael BEAUS CODES, a Spanish national, born on in Valencia (Spain), on March, 30<sup>th</sup>, 1940 and residing in Spain, Sant Lluís -Illes Balears-Urbanización Cap Font, 46;
5. Mr Juan MOLINS MONTEYS, a Spanish national, born August, 6<sup>th</sup>, 1967, in Barcelona (Spain), residing at Messeweg 4D, Braunschweig, 38104 Germany;
6. Mr Yannick KANTOR, a Belguim national, born on October 25<sup>th</sup>, 1975 in Verviers (Belgium), residing professionally at 8A, Boulevard de la Foire, L-1528 Luxembourg, and
8. Mr. Pierre PETIT, a Belguim national, born on June, 16<sup>th</sup>, 1977 in Liège (Belgique), residing professionally at 11 place Pierre et Paul, L-2334 Luxembourg.

*Costs*

The expenses, costs, remunerations and charges in any form whatsoever, which shall be borne by the Company as a result of the present deed are estimated to be approximately seven thousand Euro (EUR 7,000.-).

WHEREOF, the present deed was drawn up in Redange-sur-Attert, on the day named at the beginning of this document.

The undersigned notary who understands and speaks English, states herewith that on request of the above appearing parties, the present deed is worded in English followed by a French version. On request of the same appearing persons and in case of divergences between the English and the French text, the English version will be prevailing.

The document having been read to the person appearing, she signed together with the notary the present deed.

**Suit la version française du texte qui précède:**

L'an deux mille quinze, le trois mars.

Par-devant Maître Danielle KOLBACH, notaire demeurant à Redange-sur-Attert (Grand-Duché de Luxembourg), soussignée.

**A COMPARU:**

«BTC Investments 2014 S.à r.l.» ayant son siège social au 8A, Boulevard de la Foire, L-1528 Luxembourg (R.C.S. Luxembourg B 193.084),

ici représentée par Mme Virginie PIERRU, clerc de notaire, demeurant professionnellement au 66, Grand-Rue, L-8510 Redange-sur-Attert, en vertu d'une procuration donnée sous seing privé.

Laquelle procuration, après avoir été paraphée «ne varietur» par la mandataire de la partie comparante et par le notaire instrumentant, restera annexée aux présentes pour les besoins de l'enregistrement.

La comparante, représentée comme ci-avant, est l'associé unique («l'Associé Unique») de «BTC TRES S.à r.l.», une société à responsabilité limitée de droit luxembourgeois, dont le siège social est sis au 8A, boulevard de la Foire, L-1528 Luxembourg (Grand-Duché de Luxembourg), constituée le 5 novembre 2013 suivant acte reçu par Maître Paul DECKER,



alors notaire de résidence à Luxembourg (Grand-Duché de Luxembourg), publié au Mémorial C, Recueil des Sociétés et Associations numéro 210, page 10054 du 23 janvier 2014,

immatriculée au Registre du Commerce et des Sociétés sous le numéro B 182.610 (la Société).

L'Associé Unique, représentée comme ci-avant et représentant l'intégralité du capital social, a requis le notaire instrumentant d'acter les résolutions contenues dans l'ordre du jour suivant:

*Ordre du jour:*

1. Renonciation aux formalités de convocation;
2. Création de nouvelles catégories de parts sociales de la Société, à savoir (i) parts sociales de catégorie A, (ii) parts sociales de catégorie B et (iii) parts sociales de catégorie C, ayant une valeur nominale de cent euros (100,-EUR) chacune.
3. Reclassification des cent vingt-cinq (125) parts sociales ordinaires existantes de la Société en cent vingt-cinq (125) parts sociales de catégorie A ayant une valeur nominale de cent euros (100,- EUR) chacune.
4. Augmentation du capital social de la Société;
5. Souscription et paiement de l'augmentation de capital mentionnée au point 4 ci-dessus;
6. Refonte intégrale des Statuts.
7. Modification du registre des associés de la Société afin de refléter les changements susvisés, tout pouvoir et faculté étant donné au gérant de la Société, à tout avocat ou employé de Rubicon Law Firm S.A. au Luxembourg agissant individuellement, pour procéder, pour le compte de la Société, à l'enregistrement des parts sociales nouvellement émises dans le registre des associés de la Société.
8. Acceptation de la démission des gérants actuels de la Société et décharge.
9. Nomination des nouveaux gérants de la Société pour une durée indéterminée;
10. Divers.

*Première résolution:*

La totalité du capital social étant représentée, l'Associé Unique renonce aux exigences en matière d'avis de convocation, se considérant avoir été dûment convoquée et déclarant avoir une parfaite connaissance de l'ordre du jour qui lui a été communiqué par avance.

*Deuxième résolution:*

L'Associé Unique décide de créer de nouvelles catégories de parts sociales, à savoir (i) parts sociales de catégorie A, (ii) parts sociales de catégorie B et (iii) parts sociales de catégorie C, ayant une valeur nominale de cent euros (100,-EUR) chacune.

*Troisième résolution:*

L'Associé Unique décide de reclassifier les cent vingt-cinq (125) parts sociales existantes de la Société en cent vingt-cinq (125) parts sociales de catégorie A ayant une valeur nominale de cent euros (100,- EUR) chacune.

*Quatrième résolution:*

L'Associé Unique décide d'augmenter le capital social de la Société d'un montant de douze millions cinq cent trente-sept mille neuf cents euros (12.537.900,- EUR) afin de le porter de son montant actuel de douze mille cinq cents euros (12.500,- EUR), représenté par cent vingt-cinq (125) parts sociales d'une valeur nominale de cent euros (100,- EUR) chacune, à un montant de douze millions cinq cent cinquante mille quatre cents euros (12.550.400,- EUR), par l'émission de:

- cent vingt-cinq mille trois cent soixante-quinze (125.375) nouvelles parts sociales de catégorie A,
- trois (3) nouvelles parts sociales de catégorie B, et
- une (1) nouvelle part sociale de catégorie C,

ayant chacune une valeur nominale de cent euros (100,- EUR) (les «Nouvelles Parts Sociales»), ayant les mêmes droits et privilèges que les parts sociales existantes.

*Cinquième résolution:*

L'Associé Unique décide d'accepter et d'enregistrer les souscriptions et les paiements suivants:

*Souscription et libération*

1. L'Associé Unique, représenté comme ci-avant, déclare souscrire:
  - dix-neuf mille huit cent soixante-quinze (19.875) parts sociales de catégorie A nouvellement émises d'une valeur nominale de cent euros (100,- EUR) chacune, libérées intégralement moyennant apport en nature consistant en des créances certaines, liquides et exigibles détenues par l'Associé Unique d'un montant total d'un million neuf cent quatre-vingt-sept mille cinq cents euros (1.987.500,- EUR) envers la société;

- une (1) nouvelle part sociale de catégorie C nouvellement émise d'une valeur nominale de cent euros (100,- EUR) libérées intégralement moyennant apport en nature consistant en des créances certaines, liquides et exigibles détenues par l'Associé Unique d'un montant total de cent euros (100,- EUR) composé d'une partie des Créances envers la société (les «Créances de l'Associé Unique»)

Le montant total de un million neuf cent quatre-vingt-sept mille six cents euros (1.987.600,- EUR) est à la disposition de la Société, preuve de la valeur de l'apport des Créances de l'Associé Unique en a été donnée au notaire instrumentant par un certificat daté du 17 février 2015 émis par le Conseil de gérance de la Société.

Copie du certificat, après avoir été signé «ne varietur» par la mandataire de la comparante et par le notaire instrumentant, restera annexé au présent acte afin d'être enregistré avec lui.

L'Associé Unique, représenté comme ci-avant, déclare qu'il n'existe aucun obstacle, juridique ou contractuel, à la cession de la propriété de ces créances et que toutes les formalités en vue de la cession de la propriété légale desdites créances en faveur de la Société ont été ou seront accomplies par la direction de l'Associé Unique.

2. Mme Maria Dolores DE CHIA BALLESTER, de nationalité espagnole, née le 31 mars 1944 à Barcelone (Espagne), demeurant à C/Sant Gervasi de Cassoles 86, 3°3ª, 08022 Barcelone (Espagne), ici représentée par Mme Virginie PIERRU, prénommée, en vertu d'une procuration sous seing privé, laquelle restera annexée aux présentes pour les besoins de l'enregistrement, après avoir été paraphée «ne varietur» par la mandataire et le notaire instrumentant, déclare souscrire à:

- mille (1.000) parts sociales de catégorie A nouvellement émises d'une valeur nominale de cent euros (100,- EUR) chacune et de les libérer intégralement moyennant apport en nature consistant en une partie des créances certaines, liquides et exigibles détenues par Mme Maria Dolores DE CHIA BALLESTER, prénommée, d'un montant total de cent mille euros (100.000,- EUR) envers la Société (les «Créances BALLESTER»).

Le montant total de cent mille euros (100.000,- EUR) est à la disposition de la Société, preuve de la valeur de l'apport des Créances BALLESTER en a été donnée au notaire instrumentant par un certificat daté du 17 février 2015 émis par le Conseil de gérance de la Société.

Copie du certificat, après avoir été signé «ne varietur» par la mandataire de la comparante et par le notaire instrumentant, restera annexé au présent acte afin d'être enregistré avec lui.

Mme Maria Dolores DE CHIA BALLESTER, prénommée et représentée comme ci-avant, déclare qu'il n'existe aucun obstacle, juridique ou contractuel, à la cession de la propriété de ces créances et que toutes les formalités en vue de la cession de la propriété légale desdites créances en faveur de la Société ont été ou seront accomplies par la direction de Mme Maria Dolores DE CHIA BALLESTER, prénommée.

3. Mr. Juan MOLINS MONTEYS, de nationalité espagnole, né le 6 août 1967 à Barcelone (Espagne), demeurant à Messeweg 4D, Braunschweig, 38104 (Allemagne), ici représentée par Mme Virginie PIERRU, prénommée, en vertu d'une procuration sous seing privé, laquelle restera annexée aux présentes pour les besoins de l'enregistrement, après avoir été paraphée «ne varietur» par la mandataire et le notaire instrumentant, déclare souscrire à:

- mille (1.000) parts sociales de catégorie A nouvellement émises d'une valeur nominale de cent euros (100,- EUR) chacune et de les libérer intégralement moyennant apport en nature consistant en une partie de créances détenues par Mr. Juan MOLINS MONTEYS, prénommé, d'un montant total de cent mille euros (100.000,- EUR) envers la Société (les «Créances MOLINS MONTEYS»); et

- une (1) part sociale de catégorie B nouvellement émise d'une valeur nominale de cent euros (100,- EUR) et de la libérer intégralement moyennant apport en nature d'un montant total de cent euros (100,- EUR) composé d'une partie des Créances MOLINS MONTEYS.

Le montant total de cent mille cent euros (100.100,- EUR) est à la disposition de la Société, preuve de la valeur de l'apport des Créances MOLINS MONTEYS en a été donnée au notaire instrumentant par un certificat daté du 17 février 2015 émis par le Conseil de gérance de la Société.

Copie du certificat, après avoir été signé «ne varietur» par la mandataire du comparant et par le notaire instrumentant, restera annexé au présent acte afin d'être enregistré avec lui.

Mr. Juan MOLINS MONTEYS, prénommé et représenté comme ci-avant, déclare qu'il n'existe aucun obstacle, juridique ou contractuel, à la cession de la propriété de ces créances et que toutes les formalités en vue de la cession de la propriété légale desdites créances en faveur de la Société ont été ou seront accomplies par la direction de Mr. Juan MOLINS MONTEYS, prénommé.

4. «Black Toro Capital Fund LP», une société en commandite de droit de l'Etat du Delaware (Etats-Unis d'Amérique), dont le siège social est sis au 1209 Orange Street, Wilmington, Delaware 19801 (USA), ici représentée par Mme Virginie PIERRU, prénommée, en vertu d'une procuration sous seing privé, laquelle restera annexée aux présentes pour les besoins de l'enregistrement, après avoir été paraphée «ne varietur» par la mandataire et le notaire instrumentant, déclare souscrire à:

- quatre-vingt-quinze mille (95.000) parts sociales de catégorie A nouvellement émises d'une valeur nominale de cent euros (100,- EUR) chacune et de les libérer intégralement moyennant apport en nature consistant en une partie des créances certaines, liquides et exigibles détenues par «Black Toro Capital Fund LP», prénommée, d'un montant total de neuf millions cinq cent mille euros (9.500.000,-EUR) envers la Société (les «Créances Black Toro Capital Fund LP»).

Le montant total de neuf millions cinq cent mille euros (9.500.000,- EUR) est à la disposition de la Société, preuve de la valeur de l'apport des Créances Black Toro Capital Fund LP en a été donnée au notaire instrumentant par un certificat daté du 17 février 2015 émis par le Conseil de gérance de la Société.

Copie du certificat, après avoir été signé «ne varietur» par la mandataire de la comparante et par le notaire instrumentant, restera annexé au présent acte afin d'être enregistré avec lui.

«Black Toro Capital Fund LP», prénommée et représentée comme ci-avant, déclare qu'il n'existe aucun obstacle, juridique ou contractuel, à la cession de la propriété de ces créances et que toutes les formalités en vue de la cession de la propriété légale desdites créances en faveur de la Société ont été ou seront accomplies par la direction de «Black Toro Capital Fund LP», prénommée.

5. Mr. Rafael BEAUS CODES, de nationalité espagnole, né le 30 mars 1940 à Valencia (Espagne), demeurant à Sant Lluís -Illes Balears- Urbanización Cap Font, 46 (Espagne), ici représenté par Mme Virginie PIERRU, prénommée, en vertu d'une procuration sous seing privé, laquelle restera annexée aux présentes pour les besoins de l'enregistrement, après avoir été paraphée «ne varietur» par la mandataire et le notaire instrumentant, déclare souscrire à:

- deux (2) parts sociales de catégorie B nouvellement émises d'une valeur nominale de cent euros (100,- EUR) chacune et de les libérer intégralement moyennant apport en nature consistant en des créances certaines, liquides et exigibles détenues par Mr. Rafael BEAUS CODES, prénommé, d'un montant total de deux cents euros (200,-EUR) envers la Société (les «Créances BEAUS CODES»).

Le montant total de deux cents euros (200,- EUR) est à la disposition de la Société, preuve de la valeur de l'apport des Créances BEAUS CODES en a été donnée au notaire instrumentant par un certificat daté du 17 février 2015 émis par le Conseil de gérance de la Société.

Copie du certificat, après avoir été signé «ne varietur» par la mandataire de la comparante et par le notaire instrumentant, restera annexé au présent acte afin d'être enregistré avec lui.

Mr. Rafael BEAUS CODES, prénommé, et représenté comme ci-avant, déclare qu'il n'existe aucun obstacle, juridique ou contractuel, à la cession de la propriété de ces créances et que toutes les formalités en vue de la cession de la propriété légale desdites créances en faveur de la Société ont été ou seront accomplies par la direction de Mr. Rafael BEAUS CODES, prénommé.

6. Mr. David GISPERT DE CHIA, de nationalité espagnole, né le 26 février 1972 à Barcelone (Espagne) et demeurant à C/Balmes 439, 1<sup>er</sup>1<sup>a</sup>, 08022 Barcelone (Espagne), ici représenté par Mme Virginie PIERRU, prénommée, en vertu d'une procuration sous seing privé, laquelle restera annexée aux présentes pour les besoins de l'enregistrement, après avoir été paraphée «ne varietur» par la mandataire et le notaire instrumentant, déclare souscrire à:

- deux cent cinquante (250) parts sociales de catégorie A nouvellement émises d'une valeur nominale de cent euros (100,- EUR) chacune et de les libérer intégralement moyennant apport en nature consistant en des créances certaines, liquides et exigibles d'un montant total de vingt-cinq mille euros (25.000,- EUR) détenues par Mr. David GISPERT DE CHIA, prénommé, envers la Société (les «Créances David GISPERT»).

Le montant total de vingt-cinq mille euros (25.000,- EUR) est à la disposition de la Société, preuve de la valeur de l'apport des Créances David GISPERT en a été donnée au notaire instrumentant par un certificat daté du 17 février 2015 émis par le Conseil de gérance de la Société.

Copie du certificat, après avoir été signé «ne varietur» par la mandataire de la comparante et par le notaire instrumentant, restera annexé au présent acte afin d'être enregistré avec lui.

Mr. David GISPERT DE CHIA, prénommé et représenté comme ci-avant, déclare qu'il n'existe aucun obstacle, juridique ou contractuel, à la cession de la propriété de ces créances et que toutes les formalités en vue de la cession de la propriété légale desdites créances en faveur de la Société ont été ou seront accomplies par la direction de Mr. David GISPERT DE CHIA, prénommé.

7. Mr. Carlos GISPERT DE CHIA, de nationalité espagnole, né le 2 février 1966 à Barcelone (Espagne) et demeurant au 518 Merton Street, Toronto, Ontario, Canada M4S 1B3, ici représenté par Mme Virginie PIERRU, prénommée, en vertu d'une procuration sous seing privé, laquelle restera annexée aux présentes pour les besoins de l'enregistrement, après avoir été paraphée «ne varietur» par la mandataire et le notaire instrumentant, déclare souscrire à:

- trois cent soixante-quinze (375) parts sociales de catégorie A nouvellement émises d'une valeur nominale de cent euros (100,- EUR) chacune et de les libérer intégralement moyennant apport en nature consistant en des créances certaines, liquides et exigibles d'un montant total de trente-sept mille cinq cents euros (37.500,- EUR) détenues par Mr. Carlos GISPERT DE CHIA, prénommé, envers la Société (les «Créances Carlos GISPERT»).

Le montant total de trente-sept mille cinq cents euros (37.500,- EUR) est à la disposition de la Société, preuve de la valeur de l'apport des Créances Carlos GISPERT en a été donnée au notaire instrumentant par un certificat daté du 17 février 2015 émis par le Conseil de gérance de la Société.

Copie du certificat, après avoir été signé «ne varietur» par la mandataire de la comparante et par le notaire instrumentant, restera annexé au présent acte afin d'être enregistré avec lui.

Mr. Carlos GISPERT DE CHIA, prénommé et représenté comme ci-avant, déclare qu'il n'existe aucun obstacle, juridique ou contractuel, à la cession de la propriété de ces créances et que toutes les formalités en vue de la cession de la

propriété légale desdites créances en faveur de la Société ont été ou seront accomplies par la direction de Mr. Carlos GISPERT DE CHIA, prénommé.

8. Mme Ana Maria VILA-FERRAN FIGUERAS, de nationalité espagnole, née le 1<sup>er</sup> février 1966 à Barcelone (Espagne), demeurant au 518 Merton Street, Toronto, Ontario, M4S 1B3 (Canada), ici représentée par Mme Virginie PIERRU, prénommée, en vertu d'une procuration sous seing privé, laquelle restera annexée aux présentes pour les besoins de l'enregistrement, après avoir été paraphée «ne varietur» par la mandataire et le notaire instrumentant, déclare souscrire à:

- trois cent soixante-quinze (375) parts sociales de catégorie A nouvellement émises d'une valeur nominale de cent euros (100,- EUR) chacune et de les libérer intégralement moyennant apport en nature consistant en des créances certaines, liquides et exigibles d'un montant total de trente-sept mille cinq cents euros (37.500,- EUR) détenues par Mme Ana Maria VILA-FERRAN FIGUERAS, prénommée, envers la Société (les «Créances FIGUERAS»).

Le montant total de trente-sept mille cinq cents euros (37.500,- EUR) est à la disposition de la Société, preuve de la valeur de l'apport des Créances FIGUERAS en a été donnée au notaire instrumentant par un certificat daté du 17 février 2015 émis par le Conseil de gérance de la Société.

Copie du certificat, après avoir été signé «ne varietur» par la mandataire de la comparante et par le notaire instrumentant, restera annexé au présent acte afin d'être enregistré avec lui.

Mme Ana Maria VILA-FERRAN FIGUERAS, prénommée et représenté comme ci-avant, déclare qu'il n'existe aucun obstacle, juridique ou contractuel, à la cession de la propriété de ces créances et que toutes les formalités en vue de la cession de la propriété légale desdites créances en faveur de la Société ont été ou seront accomplies par la direction de Mme Ana Maria VILA-FERRAN FIGUERAS, prénommée.

9. Mme Maria Begoña GONZALEZ DE BETOLAZA TORO, de nationalité espagnole, née le 24 août 1949 à Bilbao (Espagne), demeurant C/ Estraunza 10, 6<sup>o</sup> izda, Bilbao-48011 (Espagne), ici représentée par Mme Virginie PIERRU, prénommée, en vertu d'une procuration sous seing privé, laquelle restera annexée aux présentes pour les besoins de l'enregistrement, après avoir été paraphée «ne varietur» par la mandataire et le notaire instrumentant, déclare souscrire à:

- cinq mille (5.000) parts sociales de catégorie A nouvellement émises d'une valeur nominale de cent euros (100,- EUR) chacune et de les libérer intégralement moyennant apport en nature consistant en des créances certaines, liquides et exigibles d'un montant total de cinq cent mille euros (500.000,- EUR) détenues par Mme Maria Begoña GONZALEZ DE BETOLAZA TORO, prénommée, envers la Société (les «Créances BETOLAZA»).

Le montant total de trente-sept mille cinq cents euros (37.500,- EUR) est à la disposition de la Société, preuve de la valeur de l'apport des Créances BETOLAZA en a été donnée au notaire instrumentant par un certificat daté du 17 février 2015 émis par le Conseil de gérance de la Société.

Copie du certificat, après avoir été signé «ne varietur» par la mandataire de la comparante et par le notaire instrumentant, restera annexé au présent acte afin d'être enregistré avec lui.

Mme Maria Begoña GONZALEZ DE BETOLAZA TORO, prénommée et représenté comme ci-avant, déclare qu'il n'existe aucun obstacle, juridique ou contractuel, à la cession de la propriété de ces créances et que toutes les formalités en vue de la cession de la propriété légale desdites créances en faveur de la Société ont été ou seront accomplies par la direction de Mme Maria Begoña GONZALEZ DE BETOLAZA TORO, prénommée.

10. «RK Stephenson Life Policy Trust», un trust de droit anglais, dont le siège social est sis au 16 Redcliffe Road, London SW10 9N (Royaume-Uni), ici représentée par Mme Virginie PIERRU, prénommée, en vertu d'une procuration sous seing privé, laquelle restera annexée aux présentes pour les besoins de l'enregistrement, après avoir été paraphée «ne varietur» par la mandataire et le notaire instrumentant, déclare souscrire à:

- deux mille cinq cents (2.500) parts sociales de catégorie A nouvellement émises d'une valeur nominale de cent euros (100,- EUR) chacune et de les libérer intégralement moyennant apport en nature consistant en des créances certaines, liquides et exigibles détenues par «RK Stephenson Life Policy Trust», prénommé, d'un montant total de deux cent cinquante mille euros (250.000,- EUR) envers la Société (les «Créances Trust»).

Le montant total de deux cent cinquante mille euros (250.000,- EUR) est à la disposition de la Société, preuve de la valeur de l'apport des Créances Trust en a été donnée au notaire instrumentant par un certificat daté du 17 février 2015 émis par le Conseil de gérance de la Société.

Copie du certificat, après avoir été signé «ne varietur» par la mandataire de la comparante et par le notaire instrumentant, restera annexé au présent acte afin d'être enregistré avec lui.

«RK Stephenson Life Policy Trust», prénommé et représenté comme ci-avant, déclare qu'il n'existe aucun obstacle, juridique ou contractuel, à la cession de la propriété de ces créances et que toutes les formalités en vue de la cession de la propriété légale desdites créances en faveur de la Société ont été ou seront accomplies par la direction de «RK Stephenson Life Policy Trust», prénommé.

Le montant total de douze millions cinq cent trente-sept mille neuf cents euros (12.537.900,- EUR) est à la disposition de la Société, dont la preuve a été remise au notaire instrumentant.

Suite à la prédite augmentation de capital social, l'intégralité des parts sociales représentatives du capital social de la Société sont réparties comme suit:

ASSOCIES	PARTS SOCIALES
BTC Investments 2014 S.à r.l. . . . . .	- 20.000 parts sociales de catégorie A - 1 part social de catégorie C
Mme Maria Dolores DE CHIA BALLESTER . . . . .	1.000 parts sociales de catégorie A
M. Juan MOLINS MONTEYS . . . . .	1.000 parts sociales de catégorie A 1 part sociale de catégorie B
Black Toro Capital Fund LP . . . . .	95.000 parts sociales de catégorie A
M. Rafael BEAUS CODES . . . . .	2 parts sociales de catégorie B
M. David GISPERT DE CHIA . . . . .	250 parts sociales de catégorie A
M. Carlos GISPERT DE CHIA . . . . .	375 parts sociales de catégorie A
Mme Ana Maria VILA-FERRAN FIGUERAS . . . . .	375 parts sociales de catégorie A
Mme Maria Begoña GONZALEZ DE BETOLAZA TORO . . . . .	5.000 parts sociales de catégorie A
«RK Stephenson Life Policy Trust» . . . . .	2.500 parts sociales de catégorie A
Total . . . . .	<u>125.500</u> parts sociales de catégorie A 3 parts sociales de catégorie B 1 part sociale de catégorie C

*Sixième résolution:*

En conséquence des résolutions ci-dessus, les associés décident de procéder à une refonte complète des Statuts, comme suit:

**«I. Dénomination - Siège social - Objet - Durée**

**Art. 1<sup>er</sup>. Dénomination.** Il est formé une société à responsabilité limitée sous la dénomination de of BTC TRES S.à r.l. (ci-après la «Société», qui sera régie par les lois du Luxembourg, et en particulier la loi du 10 août 1915 relative aux sociétés commerciales, telle que modifiée (ci-après la «Loi»), ainsi que par les présents statuts (ci-après les «Statuts»).

**Art. 2. Siège social.**

2.1. Le siège social est établi à Luxembourg. Il peut être transféré à tout autre endroit du Grand-Duché de Luxembourg par une résolution de l'assemblée générale extraordinaire des Associés délibérant selon les modalités prévues pour la modification des Statuts. L'adresse du siège social peut-être déplacée à l'intérieur de la ville par simple décision du gérant de la Société ou en cas de pluralité de gérants, du Conseil.

2.2. La Société peut avoir des bureaux et des succursales tant au Luxembourg qu'à l'étranger.

**Art. 3. Objet.**

3.1. La société peut effectuer toutes opérations se rapportant directement ou indirectement à la prise de participations sous quelque forme que ce soit, dans toutes entreprises, ainsi que l'administration, la gestion, le contrôle et le développement de ces participations.

3.2. Elle pourra notamment employer ses fonds à la création, à la gestion, au développement et à la liquidation d'un portefeuille se composant de tous titres et brevets de toute origine, participer à la création, au développement et au contrôle de toute entreprise, acquérir par voie d'apport, de souscription, de prise ferme ou d'option d'achat et de toute autre manière, tous titres et brevets, les réaliser par voie de vente, de cession, d'échange ou autrement, faire développer ces titres et brevets, accorder aux sociétés dans lesquelles elle détient des participations tous concours, prêts, avances ou garanties.

3.3. Dans le cadre de son activité, la société pourra accorder toute hypothèque, emprunter avec ou sans garantie ou se porter caution pour d'autres personnes morales et physiques, sous réserve des dispositions légales y afférentes.

3.4. La société peut également effectuer toutes opérations commerciales, industrielles et financières, qu'elle pourrait estimer utiles à l'accomplissement de son objet.

**Art. 4. Durée.**

4.1. La Société est constituée pour une durée illimitée.

4.2 La Société ne sera pas dissoute en raison du décès, de la suspension des droits civils, de l'incapacité, de l'insolvabilité, de la faillite d'un ou de plusieurs Associés ou de tout événement similaire affectant ces derniers.

**II. Capital - Parts Sociales**

**Art. 5. Capital.**

5.1. Le capital social souscrit de la Société est fixé à douze millions cinq cent cinquante mille quatre cents euros (12.550.400,- EUR) représenté par cent vingt-cinq mille cinq cent quatre (125.504) parts sociales, sous forme nominative, d'une valeur nominale de cent euros (100,- EUR) chacune, intégralement souscrites et libérées, divisées en:

- cent vingt-cinq mille cinq cent (125.500) parts sociales de Catégorie A (les Parts Sociales de Catégorie A);
- trois (3) parts sociales de Catégorie B (les Parts Sociales de Catégorie B); et

- une (1) part sociale de Catégorie C (la Part Sociale de Catégorie C, et si l'on se réfère à plusieurs parts sociales de Catégorie C, les Parts Sociales de Catégorie C.

5.2. Les Parts Sociales de Catégorie A, les Parts Sociales de Catégorie B et la Part Social de Catégorie C Share ont les caractéristiques et droits qui leur sont attachés comme stipulé dans les présent Statuts et le Pacte d'Associés et sont désignées individuellement une Part Sociale et collectivement les Parts Sociales chaque fois que la référence à une catégorie ou classe spécifique de parts sociales n'est pas justifiée. Les détenteurs des Parts Sociales sont désignés les Associés et, individuellement, un Associé.

5.3. Sous réserve des stipulations du Pacte d'Associés, les détenteurs de Parts Sociales de Catégorie A auront le droit au prorata, et non l'obligation, sur la base du pourcentage de Parts Sociales de Catégorie A qu'ils détiennent par rapport au pourcentage de la totalité des Parts Sociales de Catégorie A émises, de participer à tous financements par parts sociales ultérieurs de la Société.

5.4. Nonobstant la clause 5.3. ci-dessus, les Associés renonceront aux droits de souscription qu'ils peuvent avoir dans le cadre: (i) de l'émission de Parts Sociales réservées aux salariés en vertu d'un plan d'intéressement réservé aux salariés étendu (ESOP) approuvé par le Conseil ou (ii) de Parts Sociales émises par la Société en vertu d'une Division de Parts Sociales.

5.5. Si un détenteur de Parts Sociales de Catégorie A ne souscrit pas à hauteur de la totalité de son droit au prorata au titre de l'article 5.3. ci-dessus, le reste des Associés détenant des Parts Sociales de Catégorie A auront le droit d'acheter les Parts Sociales non souscrites au prorata des Parts Sociales de Catégorie A qu'ils détiennent et, alternativement, le reste des Associés.

5.6. En cas d'émission de Parts Sociales, les Associés détenant des Parts Sociales de Catégorie A auront un droit préférentiel de souscription, conformément aux stipulations du Pacte d'Associés.

Sous réserve des stipulations de tout Pacte d'Associés, le présent article 5.6. ne s'applique pas en cas (i) d'émission de Parts Sociales réservées aux salariés en vertu d'un plan d'intéressement réservé aux salariés (ESOP) approuvé par le Conseil ou (ii) de Parts Sociales émises en vertu d'une Division de Parts Sociales.

Dans tous les cas, le prix de souscription des Parts Sociales ne peut être inférieur à la valeur nominale d'une Part Sociale.

5.7. Le capital social de la Société pourra être augmenté ou diminué, une ou plusieurs fois, moyennant une résolution de l'assemblée générale des Associés, adoptée comme en matière de modification des Statuts.

#### **Art. 6. Parts Sociales.**

6.1. Chaque Part Sociale donne droit à une fraction de l'actif social ainsi que des bénéfices de la Société conformément aux stipulations des articles 16 et 17 des présents Statuts.

6.2. Les Parts Sociales sont indivisibles à l'égard de la Société qui ne reconnaît qu'un seul ayant-droit pour chacune d'elles. Les codétenteurs doivent désigner une seule personne pour les représenter envers la Société.

6.3. Un registre des Associés sera conservé au siège social de la Société conformément aux dispositions de la Loi et chaque Associé pourra le consulter sur demande.

6.4. La Société peut racheter ses propres parts sociales dans les limites fixées par la Loi et sous réserve de tout Pacte d'Associés.

6.5. La conversion de toute catégorie de Parts Sociales en Parts Sociales de Catégorie B ou en Parts Sociales de Catégorie C n'est pas autorisée.

6.6. Les détenteurs de Parts Sociales de Catégorie B et de Parts Sociales de Catégorie C pourront demander, à tout moment, à la Société la conversion gratuite de leurs parts sociales en Parts Sociales de Catégorie A.

Dans un tel cas, la Société émettra de nouvelles Parts Sociales de Catégorie A d'un nombre égal aux droits économiques attachés aux Parts Sociales de Catégorie B et/ou aux Parts Sociales de Catégorie C converties à cette date, conformément aux stipulations de tout Pacte d'Associés.

Afin de lever toute ambiguïté, dans un tel cas, tous les détenteurs des Parts Sociales de Catégorie A verront leur participation dans la Société diluée au prorata du nombre de Parts Sociales de Catégorie A qu'ils détiennent.

6.7. Les Parts Sociales ne seront pas nanties, cédées à titre de garantie ou utilisées de toute autre manière à titre de sûreté et restent libres et exemptes de tous privilèges, servitudes, droits réels ou autres droits de tiers.

#### **Art. 7. Cession des Parts Sociales.**

7.1. Pour les besoins du présent article 7, «cession» désigne toute vente, cession ou autre disposition des Parts Sociales.

7.2. Sous réserve des présents Statuts et des stipulations de tout Pacte d'Associés, les Parts Sociales sont librement cessibles entre les Associés ou, en cas d'Associé unique, en faveur de tiers. Toutefois, les Associés s'engagent à ne pas céder les Parts Sociales qu'ils détiennent dans le capital social de la Société pendant une durée de douze (12) mois à compter du 3 mars 2015 (la Période de Blocage), sauf en cas de cession des Parts Sociales par les Associés en faveur d'une Affiliée ou de leurs héritiers au titre de cessions mortis causa, sous réserve que les nouveaux associés adhèrent, antérieurement, expressément et par écrit à tous les termes et conditions du Pacte d'Associés (les Cessions Autorisées).

7.3. Si la Société a plusieurs Associés, la cession des Parts Sociales en faveur de non-Associés (y compris en cas de Cessions Autorisées) est soumise à l'approbation préalable de l'assemblée générale des Associés représentant au moins les trois quarts (3/4) du capital social de la Société.

7.4. A la fin de la Période de Blocage, si un Associé cherche à céder tout ou partie de ses parts sociales à une personne qui n'est pas un Associé lié par les stipulations d'un Pacte d'Associés (un Tiers) conformément aux stipulations du présent article 7, cet Associé devra obtenir, à titre de condition suspensive à cette cession, un engagement écrit de ce Tiers en vertu duquel ce dernier devient partie au Pacte d'Associés et ratifie intégralement et irrévocablement son contenu et son caractère exécutoire, incluant les droits, préférences, limitations et obligations attachés à la catégorie de Parts Sociales cédées à ce Tiers et qui sont opposables à ce Tiers en tant que détenteur de celles-ci. L'Associé cédant notifiera et attestera cet engagement aux autres Associés avant la réalisation de la cession; il est entendu et convenu que si (et uniquement si) BTC Investments 2014 cède cent pour cent (100 %) des Parts Sociales qu'elle détient, le Tiers assumera les droits et obligations attachés à BTC Partners S.à r.l. (notamment le droit de proposer la nomination des gérants de la Société conformément à l'article 8.2. des présents Statuts).

7.5. Une cession de Parts Sociales ne sera opposable à la Société ou aux tiers qu'après sa notification à la Société ou son acceptation par cette dernière conformément à l'article 1690 du Code civil luxembourgeois.

7.6. Sous réserve des dispositions applicables de la Loi et des stipulations de tout Pacte d'Associés, la cession des Parts Sociales sera en outre régie par les stipulations suivantes:

#### 7.6.1. Droit de Première Offre

Toute cession directe ou indirecte des Parts Sociales de Catégorie A sera soumise au droit de première offre des autres Associés comme suit:

(i) Avant la cession par un Associé (un Cédant) de tout ou partie de ses Parts Sociales (les Parts Sociales Cédées) à un autre Associé ou un Tiers (le Cessionnaire), le Cédant notifiera aux autres Associés, par l'intermédiaire de la Société, au moyen d'une notification adressée au Président, son intention de cession (l'Offre de Cession) précisant le nombre de Parts Sociales (les Parts Sociales Offertes) comprises dans l'Offre de Cession.

(ii) Le Président transmettra cette notification aux Associés dans les cinq (5) jours de la date à laquelle il a reçu la notification d'Offre de Cession susmentionnée.

(iii) Les Associés détenant des Parts Sociales de Catégorie A (ou Parts Sociales de Catégorie B ou Parts Sociales de Catégorie C converties à cette date) auront la possibilité de proposer d'acheter, sur le fondement du pourcentage de Parts Sociales de Catégorie A en circulation de la Société qu'ils détiennent calculé sur une base entièrement diluée, les Parts Sociales Offertes. Afin d'exercer leur droit préférentiel d'acquisition, lesdits Associés notifieront leur intérêt dans les trente (30) jours de la notification stipulée au paragraphe (ii) ci-dessus (la Durée de l'Offre).

(iv) Si plusieurs Associés détenant des Parts Sociales de Catégorie A sont intéressés par l'acquisition des Parts Sociales Offertes, les Parts Sociales Offertes seront réparties entre eux au prorata (calculé en divisant (x) le nombre de Parts Sociales de Catégorie A détenues par chacun des Associés intéressés par (y) le nombre total de Parts Sociales de Catégorie A détenues par tous les Associés intéressés).

(v) Si les Associés détenant des Parts Sociales de Catégorie A décident de ne pas se porter acquéreurs de la totalité des Parts Sociales de Catégorie A décrites au paragraphe ci-dessus au tard le dernier jour de la Durée de l'Offre, la Société aura la possibilité de se porter acquéreur des Parts Sociales Offertes, sous réserve des restrictions imposées par la Loi, qu'un Associé n'a pas proposé d'acquérir dans l'exercice de son droit préférentiel, par une résolution adoptée par l'assemblée générale des Associés de la Société conformément au régime prévu dans les présents Statuts concernant les Questions de Majorité. La décision adoptée par l'assemblée générale des Associés de la Société sera soumise à la capacité financière de la Société de procéder à l'acquisition et, uniquement si la Société exerce son option d'acquisition des Parts Sociales Offertes, le Conseil s'efforcera au mieux d'adopter des mesures et résolutions adéquates, qui seront nécessaires, pour obtenir un financement pour la Société à cette fin.

(viii) Une fois que le Cédant aura reçu les offres d'acquisition des Associés et de la Société, et si les offres d'acquisition combinées concernent au total un nombre de Parts Sociales égal au nombre de Parts Sociales Offertes, le Cédant tentera de trouver un acquéreur pour les Parts Sociales Offertes selon des termes et conditions (notamment de prix) qui ne sont pas plus favorables pour le Cessionnaire que ceux décrits dans l'offre d'acquisition. Toutefois, la Cession doit être réalisée dans les quatre (4) mois de la réception de l'offre d'acquisition; à défaut, le Cédant devra procéder à la vente de ses parts sociales de la manière envisagée dans l'offre d'acquisition dans les quinze (15) jours de l'expiration de ce délai de quatre (4) mois. Si le Cédant reçoit des offres d'acquisition des Associés et la Société représentant un nombre de parts sociales inférieur au nombre total de Parts Sociales Offertes, le Cédant ne sera pas tenu de procéder à une vente.

(ix) Les mêmes limitations s'appliqueront, dans la mesure autorisée par la loi, en cas d'Offre de Cession non volontaire (soit, en conséquence d'une exécution forcée, d'une cession de plein droit ou pour toute autre raison), auquel cas les délais des notifications et des rapports à présenter au titre du présent article 7.6.1. seront accélérés de bonne foi pour correspondre à la procédure administrative ou judiciaire associée à la cession non volontaire.

(x) Les droits accordés au titre de l'article 7.6.3. ci-dessous (Droit de Vente Forcée) prévaudront sur le droit de première offre accordé au titre du présent article 7.6.1.

#### 7.6.2. Droit de Suite

(i) Si un Associé (le Bénéficiaire de l'Offre de Cession Conjointe) reçoit une offre de cession de ses Parts Sociales de Catégorie A en faveur d'un autre Associé ou d'un Tiers (l'Auteur de l'Offre de Cession Conjointe) ou décide de toute autre manière de céder ses Parts Sociales de Catégorie A en faveur de l'Auteur de l'Offre de Cession Conjointe (y compris dans le cas de l'article 7.6.1. (viii)), le Bénéficiaire de l'Offre de Cession Conjointe devra, dans les quinze (15) jours de la réception ou de la signature d'une offre formelle:

(a) remettre une notification (la Notification de Cession Conjointe) aux autres Associés stipulant pour l'essentiel les mêmes informations que la notification d'Offre de Cession à l'article 7.6.1. (i); il est, toutefois, stipulé que la Notification de Cession Conjointe indiquera que l'Auteur de l'Offre de Cession Conjointe a été informé des droits de cession conjointe stipulés au présent article 7.6.2. et a accepté d'acquiescer les Parts Sociales conformément aux stipulations des présentes.

(b) le Bénéficiaire de l'Offre de Cession Conjointe s'interdit de céder des Parts Sociales à l'Auteur de l'Offre de Cession Conjointe, à moins que chaque Associé détenant des Parts Sociales de Catégorie A soit autorisé à céder sa part au prorata du nombre total de Parts Sociales auxquelles l'Offre de Cession Conjointe se rapporte.

(ii) Le Bénéficiaire de l'Offre de Cession Conjointe doit, outre se conformer aux stipulations du présent article 7.6.2., se conformer aux autres stipulations du présent article 7, notamment celles relatives aux droits de préemption et droits de première offre des Associés détenant des Parts Sociales de Catégorie A.

(iii) Dans les dix (10) jours de la remise d'une Notification de Cession Conjointe, chacun des Associés détenant des Parts Sociales de Catégorie A pourra choisir de participer à la cession proposée par la remise à ce Bénéficiaire de l'Offre de Cession Conjointe une notification (la Notification du Droit de Suite) précisant le nombre de Parts Sociales (à concurrence de son montant au prorata) à l'égard desquelles chaque Associé exercera ses droits au titre du présent article 7.6.2.

(iv) Les Parts Sociales dont l'inclusion est demandée dans la Notification de Suite seront cédées au moins selon les mêmes termes et conditions que ceux stipulés dans la Notification de Cession Conjointe.

(v) Si l'Auteur de l'Offre de Cession Conjointe refuse d'acheter des Parts Sociales auprès d'un Associé exerçant ses droits au titre des présentes, le Bénéficiaire de l'Offre de Cession Conjointe ne vendra aucune Part Sociale à l'Auteur de l'Offre de Cession Conjointe.

### 7.6.3. Droit de Vente Forcée

(i) Si (a) une majorité de soixante-six pour cent (66 %) des Parts Sociales de Catégorie A en circulation votent en faveur d'une proposition de cession en faveur d'un autre Associé ou d'un Tiers de cent pour cent (100 %) des Parts Sociales et des droits de vote qui leur sont attachés et/ou (b) l'évaluation de la Société n'est pas inférieure à 5,0x l'Investissement, BTC Investments 2014 disposera d'un droit de vente forcée individuel portant sur cent pour cent (100 %) du capital social de la Société sans nécessité d'obtenir l'accord de tout Associé (une Vente Approuvée): dans ce cas (1) tous les Associés et la Société donneront leur accord à la Vente Approuvée et s'interdisent de soulever toute objection à celle-ci et (2) si la Vente Approuvée est structurée comme une vente, un apport et/ou un échange ou une émission de Parts Sociales (par voie de fusion-absorption, de restructuration de capital, de fusion par création d'une société nouvelle, de cession de titres ou de toute autre manière, suivant le cas), chaque Associé votera en faveur de cette Vente Approuvée et renoncera à tous droits de désaccord, droits d'évaluation ou droits similaires en rapport avec la Vente Approuvée et demandera au Conseil de voter en faveur de cette Vente Approuvée et (3) chaque Associé acceptera de céder ses Parts Sociales selon les termes et conditions approuvés par cette majorité et renonce par les présentes à tous droits préférentiels ou autres droits similaires quant à toute émission de Parts Sociales devant avoir lieu à cet égard. Tous les Associés et la Société prendront toutes les mesures nécessaires et souhaitables dans le cadre de la réalisation de la Vente Approuvée, dont la signature de contrats et d'actes et les autres mesures raisonnablement nécessaires à l'effet (x) de remettre les déclarations, garanties, indemnités, engagements, conditions, conventions de séquestre et autres stipulations et accords relatifs à cette Vente Approuvée (sous réserve de l'article 7.6.3. (iii)) et (y) s'il y a lieu, de procéder à la répartition et à la distribution de la contrepartie totale sur la Vente Approuvée comme stipulé ci-dessous. Les Associés ne seront pas tenus de se conformer à l'article 6.7., 7.4., 7.6.1., 7.6.2. ou 7.6.3. dans le cadre d'une Vente Approuvée et n'auront aucun droit au titre de ces articles.

(ii) La Société remettra aux Associés une notification écrite de la Vente Approuvée dans les dix (10) jours suivant la réception ou la signature d'une offre formelle. A la réalisation d'une Vente Approuvée, chaque Associé recevra une partie de la contrepartie totale provenant de cette Vente Approuvée sur le fondement de l'application de l'article 17 des présents Statuts. La Vente Approuvée sera formalisée dans les quarante-cinq (45) jours de la fin dudit délai de dix (10) jours.

(iii) Les obligations des Associés de participer à toute Vente Approuvée en vertu du présent article 7.6.3. sont soumises à l'accomplissement des conditions suivantes:

les Associés détenant des Parts Sociales de Catégorie A seront tenus de payer les frais encourus sur son montant au prorata de Parts Sociales de Catégorie A (sur la base de la part de la contrepartie totale de l'opération reçue, dont les dividendes) en rapport avec une Vente Approuvée réalisée pour autant que ces frais soient encourus au bénéfice de tous les Associés et ne soient pas payés par la Société ou l'acquéreur (les frais encourus par ou pour le compte d'un Associé pour son seul bénéfice ne sont pas considérés comme des frais encourus au bénéfice de tous les Associés); et

si les Associés sont tenus de faire des déclarations et de donner des garanties ou indemnités en rapport avec une Vente Approuvée (autres que des déclarations, garanties ou indemnités à titre individuel concernant la valable propriété par l'Associé de ses Parts Sociales, libres de tous privilèges, charges et servitudes, concernant le caractère exécutoire



des documents de l'opération, le respect des lois, contrats ou accords et la faculté, le pouvoir et le droit de chaque Associé de conclure et de réaliser les contrats relatifs à cette Vente Approuvée sans violation du droit applicable ou d'un autre contrat), seules les Parts Sociales de Catégorie A et, en conséquence, leurs détenteurs seront responsables, à concurrence de leur montant au prorata basé sur la totalité des Parts Sociales de Catégorie A (sur la base de la part de la contrepartie totale de l'opération reçue, dont les dividendes) reçu conformément à l'article 17 des Statuts, de toute fausse déclaration ou indemnité (sauf en ce qui concerne les déclarations et garanties individuelles) et cette responsabilité ne dépassera pas la contrepartie totale et les dividendes reçus par cet Associé de l'acquéreur en contrepartie de ses parts sociales.

## 7.7. Option d'Achat

### 7.7.1 Evénements Déclencheurs

Les Associés (pour les besoins du présent article 7.7, les Associés Bénéficiaires de l'Option) disposeront d'une option exclusive et irrévocable (l'Option d'Achat) pour acheter les Parts Sociales d'un autre Associé (pour les besoins du présent article 7.7., l'Associé Limité) en proportion de la valeur nominale de leur participation dans la Société ou en toutes autres proportions et/ou selon d'autres conditions qu'ils pourront convenir par écrit entre eux, en cas de survenance de l'un des événements suivants (un Evénement Déclencheur):

- l'Associé Limité devient insolvable, fait faillite, demande à tout tribunal ou autre organisme ou autorité une mesure de protection contre ses créanciers ou la désignation d'un administrateur, liquidateur, trustee ou autre responsable similaire pour cet Associé ou la totalité ou quasi-totalité des actifs de cet Associé;

- l'Associé Limité commet un acte criminel contre les intérêts d'un Associé, de la Société ou de l'une de ses filiales;

l'Associé Limité commet une violation grave au titre du Pacte d'Associés, à moins qu'il soit remédié à cette violation et à ses effets dans les soixante (60) jours civils d'une notification écrite de la violation et de ses effets remise par un autre Associé; une violation grave inclura, notamment:

- un retard dans le paiement des Parts Sociales souscrites ou de versements aux réserves ou des prêts devant être consentis à la Société en vertu d'un contrat écrit; et

- toute cession, nantissement ou charge sur les Parts Sociales en violation du Pacte d'Associés.

### 7.7.2 Exercice de l'Option d'Achat

L'Associé Limité, le liquidateur, le juge chargé des redressements ou toute autre personne ayant le droit d'agir pour le compte de l'Associé Limité, notifiera aux autres Associés la survenance d'un Evénement Déclencheur touchant cet Associé Limité. A réception de cette notification ou dès que les autres Associés prennent connaissance d'un Evénement Déclencheur, les autres Associés seront en droit d'acheter tout ou partie des Parts Sociales détenues par l'Associé Limité, en proportion de la valeur nominale de leurs participations ou en toutes autres proportions qu'ils pourront convenir par écrit entre eux et, en cas de survenance de l'un des Evénements Déclencheurs (a) ou (c) mentionnés à l'article 7.7.1. ci-dessus, à la juste valeur de marché des Parts Sociales. Sans préjudice des autres droits ou recours, en cas de survenance d'un Evénement Déclencheur (b) mentionné à l'article 7.7.1. ci-dessus, le prix d'achat sera le montant le moins élevé entre la juste valeur de marché et la valeur nominale des Parts Sociales.

Si les Associés ne parviennent pas à convenir de la juste valeur de marché, chaque Associé pourra demander que Deloitte/PwC et/ou KPMG (l'Expert) la calcule sur le fondement d'une évaluation de la Société, par les méthodes habituellement utilisées à cette date pour établir la valeur des activités de ce secteur, à l'exclusion de toute prime de contrôle permettant d'obtenir une majorité des droits de vote dans la Société ou de toute prime de bloc et, le cas échéant, en tenant compte de tout Cas de Liquidité à cette date. La juste valeur de marché calculée par l'Expert sera définitive et opposable aux Associés, sauf si elle est basée sur des erreurs de calcul, auquel cas la juste valeur de marché corrigée par l'Expert sera opposable.

Les Associés Bénéficiaires de l'Option qui ont l'intention d'exercer l'Option d'Achat en informeront l'Associé Limité et les autres Associés dans les trente (30) jours civils suivant la réception d'une notification d'un Evénement Déclencheur ou, selon le cas, après avoir pris connaissance d'un Evénement Déclencheur et, entameront ensuite la procédure d'évaluation en mandatant l'Expert si aucun accord sur le prix n'a pu être convenu sous vingt (20) jours civils supplémentaires. Les Associés Bénéficiaires de l'Option exerceront l'Option d'Achat au plus tard vingt (20) jours civils après un accord sur la juste valeur de marché ou la réception du calcul final de la juste valeur de marché de l'Expert, sur remise d'une notification écrite aux autres Associés. L'Associé Limité, d'une part, et les Associés Bénéficiaires de l'Option qui ont annoncé leur intention d'exercer l'Option d'Achat, d'autre part, supporteront chacun la moitié des frais de l'Expert.

## 7.8. Limitation

Nonobstant toute stipulation contraire des présentes, les restrictions de cession du présent article 7 prendront fin et cesseront de plein droit à la réalisation d'un Cas de Liquidité ou d'une Introduction en Bourse de la Société.

## III. Gérance - Représentation

### Art. 8. Conseil de gérance.

8.1. Sous réserve des stipulations du Pacte d'Associés, la Société est gérée par cinq (5) à sept (7) gérants (le Conseil) désignés par une résolution adoptée par les Associés en vertu de l'article 14 des Statuts, qui fixe la durée de leur mandat. Les gérants de la Société n'ont pas besoin d'être Associés.

8.2. BTC Partners S.à r.l. sera en droit de (a) proposer la désignation de trois (3) membres du Conseil (les Gérants Fondateurs); (b) proposer la désignation de chaque successeur des Gérants Fondateurs et (c) proposer la révocation des Gérants Fondateurs du Conseil.

M. Rafael BEAUS CODES, demeurant à Sant Lluís -Illes Balears-Urbanización Cap Font, 46 (Espagne), sera en droit de (a) proposer la désignation d'un (1) membre du Conseil (le Gérant RB); (b) proposer la désignation de chaque successeur du Gérant RB et (c) proposer la révocation du Gérant RB du Conseil.

Le PDG d'Antibióticos sera en droit de (a) proposer la désignation d'un (1) membre du Conseil (le Gérant du PDG); (b) proposer la désignation de chaque successeur du Gérant du PDG et (c) proposer la révocation du Gérant du PDG du Conseil.

Le Président et BTC Partners S.à r.l. seront en droit de (a) proposer la désignation de deux (2) membres du Conseil (les Gérants Indépendants); (b) proposer la désignation de chaque successeur des Gérants Indépendants et (c) proposer la révocation des Gérants Indépendants du Conseil.

8.3. Les gérants de la Société peuvent être révoqués à tout moment ad nutum (sans raison). Chaque Associé ayant le droit de proposer la désignation de gérants conformément à l'article 8.2. et au Pacte d'Associés, peut à tout moment proposer le remplacement du ou des gérants qu'il a désignés par un ou d'autres gérants sans être tenu de justifier ce remplacement aux autres Associés. En outre, en cas de démission, de cessation ou de révocation d'un gérant, l'Associé l'ayant proposé, devra proposer un nouveau gérant pour pourvoir à la vacance, sauf si cet Associé cesse d'être un Associé.

#### **Art. 9. Pouvoirs du Conseil.**

9.1. Sous réserve des stipulations de tout Pacte d'Associé, tous les pouvoirs non expressément réservés par la loi ou les présents Statuts à l'assemblée générale des Associés sont de la compétence du Conseil, qui aura tous les pouvoirs pour exécuter et approuver tous les actes et opérations en relation avec l'objet de la Société.

9.2. Le Conseil pourra déléguer des pouvoirs spéciaux et limités pour des opérations spécifiques à un ou plusieurs mandataires, qu'ils soient Associés ou non.

#### **Art. 10. Délibérations.**

10.1. Le Conseil se réunira sur convocation du Président au lieu indiqué dans l'avis de convocation qui sera en principe au Luxembourg.

10.2. Les réunions du Conseil auront lieu au moins six (6) fois par an et dans tous les cas chaque fois que le Président les convoquent de sa propre initiative ou sur demande écrite d'un gérant de la Société. Si le Président ne convoque pas une réunion du Conseil dans les cinq (5) jours d'une demande écrite d'un gérant de la Société, ce gérant sera habilité à convoquer la réunion directement.

10.3. Les réunions du Conseil seront convoquées par un avis écrit contenant des détails suffisants de l'ordre du jour de la réunion du Conseil. Cet avis de convocation écrit à la réunion doit être envoyé par courriel ou par télécopie en recommandé (burofax), dans les deux cas avec accusé de réception, adressé à chacun des gérants de la Société à l'adresse de courriel ou au numéro de télécopie déposés auprès du secrétariat de la Société au moins dix (10) jours avant la date prévue de la réunion du Conseil, sans inclure pour ce calcul ni le jour de l'avis de convocation ni celui auquel la réunion doit avoir lieu.

10.4. En cas d'urgence, une réunion du Conseil peut être convoquée sur préavis de trois (3) jours. En outre, aucun avis de convocation à une réunion du Conseil n'est nécessaire si tous les gérants de la société sont présents et acceptent la tenue de la réunion du Conseil.

10.5. Le Conseil peut désigner un président en son sein (le Président) et il peut choisir un secrétaire, qui ne doit pas nécessairement être un gérant de la Société, qui sera tenu d'établir les procès-verbaux des réunions du Conseil et les procès-verbaux des assemblées générales des Associés. Le Président sera désigné tous les douze (12) mois et ne disposera pas d'une voix prépondérante.

10.6. Le quorum requis pour toute réunion du Conseil sur première convocation (la Première Réunion) inclura une majorité des gérants de la Société, incluant au moins un (1) Gérant Fondateur (en personne ou dûment représenté). Si le quorum n'est pas réuni, une nouvelle réunion du Conseil sera tenue au moins deux (2) jours et au plus sept (7) jours, après la Première Réunion avec le même ordre du jour, à laquelle aucun quorum, autre que celui prescrit par la Loi, sera requis.

10.7. Les gérants de la Société peuvent participer à toute réunion du Conseil par conférence téléphonique, visioconférence ou par d'autres moyens de communication en vertu desquels toutes les personnes participant à la réunion peuvent s'entendre les unes les autres et si l'authenticité des intentions des gérants de la Société est claire pendant et à la fin de la réunion du Conseil. Une personne qui participe par les moyens susvisés, sera réputée participer en personne. Si un ou plusieurs gérants de la Société participent à une réunion du Conseil par un moyen de communication visuel ou électronique, cette réunion sera réputée être tenue du siège social de la Société ou en tout autre lieu où la majorité des gérants de la Société présents ou représentés à cette réunion se réunissent effectivement.

10.8. Un gérant de la Société peut être représenté par un autre gérant de la Société à toute réunion du Conseil au moyen d'une procuration envoyée au Président et au gérant autorisé de la société.

10.9. Les réunions du Conseil peuvent également être tenues par écrit sous réserve qu'au moins cinq (5) membres du Conseil acceptent cette procédure.

10.10. Sous réserve de l'article 10.11. ci-dessous, les décisions seront adoptées par la majorité de tous les gérants de la Société participant à la réunion du Conseil à laquelle le quorum visé à l'article 10.6. des présents Statuts est atteint (ou, en cas de réunion du Conseil tenue par écrit, par au moins quatre (4) gérants de la Société).

10.11. Nonobstant l'article 10.10. ci-dessus, l'approbation préalable d'au moins deux Gérants Fondateurs sera requise pour l'accomplissement des actes suivants par la Société:

- (a) la délégation de la gestion quotidienne de la Société à un gérant de la Société ou à un Tiers;
- (b) l'acquisition ou la vente d'un actif ou la réalisation de toute opération dépassant, individuellement, ou en cas de série d'opérations, toutes les opérations considérées dans leur ensemble, deux millions d'euros (2.000.000,- EUR). Afin de lever toute ambiguïté, la limite susvisée ne s'appliquera pas à l'acquisition ou la vente de biens ou de matières premières effectuée dans le cours ordinaire des affaires;
- (c) la signature de tout contrats de travail et commerciaux avec toute personne impliquant des obligations annuelles de paiement dépassant deux millions d'euros (2.000.000,- EUR) (y compris les frais, salaires, primes ou autre élément);
- (d) la constitution ou l'acquisition de toute filiale de la Société;
- (e) sous réserve des limitations contenues dans la Loi, la remise par la Société ou l'une de ses filiales de toute garantie en rapport avec les obligations des Associés, des gérants, cadres, directeurs ou salariés de la Société;
- (f) la conclusion de toute hypothèque ou charge sur les biens de la Société, dans le cadre de l'obtention d'un nouvel endettement garanti de premier rang à hauteur de dix millions d'euros (10.000.000,-); et
- (g) la mise en place et la modification de plan d'intéressement des salariés (ESOP ou POSPS).

**Art. 11. Représentation.** La Société est engagée envers des tiers par la signature conjointe de deux gérants de la Société ou, suivant le cas, par la signature conjointe ou la (les) signature(s) individuelle(s) de toutes personnes auxquelles ce pouvoir de signature a été valablement délégué conformément à l'article 9.2. des présents Statuts.

**Art. 12. Responsabilité des gérants.** Les gérants n'assument, à raison de leur mandat, aucune responsabilité personnelle quant à un engagement valablement pris par eux au nom de la Société, sous réserve que cet engagement soit conforme aux présents Statuts de même qu'aux dispositions applicables de la Loi.

#### **IV. Assemblées générales des Associés**

##### **Art. 13. Pouvoirs et droits de vote.**

13.1. En cas d'Associé unique, il exercera tous les pouvoirs conférés par la Loi à l'assemblée générale des Associés.

13.2. Chaque Associé peut participer aux décisions collectives quel que soit le nombre de Parts Sociales qu'il ou elle détient. Chaque Associé dispose du nombre de droits de vote correspondant à sa participation.

13.3. Chaque Associé peut être représenté à l'assemblée générale des Associés par un autre Associé ou une autre personne, même si cette personne n'est pas un Associé.

##### **Art. 14. Forme - Quorum - Majorité.**

14.1. L'assemblée générale des Associés sera convoquée conformément aux dispositions de la Loi par un avis de convocation remis à l'adresse de chaque Associé conformément au registre de titres de la Société au moins huit (8) jours avant l'assemblée.

14.2. Si le nombre d'Associés est supérieur à vingt-cinq (25), les décisions des Associés pourront être prises par une résolution par voie circulaire, dont le texte sera envoyé à tous les Associés par écrit, sous sa forme originale ou par télégramme, télex, télécopie ou courrier électronique. Les Associés exprimeront leur vote en signant la résolution par voie circulaire. Les signatures des Associés peuvent figurer sur un document unique ou de multiples exemplaires d'une résolution identique et peuvent être attestées par une lettre ou une télécopie.

14.3. Sans préjudice des Questions requérant la Majorité, les décisions collectives seront valablement prises uniquement si elles sont adoptées par les Associés détenant plus de la moitié du capital social.

14.4. Toutefois, les résolutions visant à modifier les Statuts ou dissoudre ou liquider la Société ne peuvent être adoptées que par la majorité en nombre des Associés détenant au moins soixante-quinze pour cent (75 %) du capital social de la Société.

14.5. Nonobstant l'article 14.3. et sans préjudice de l'article 14.4. des présents Statuts, la Société s'interdit d'accomplir, et fera en sorte que ses filiales s'interdisent d'accomplir, l'un des actes suivants (Questions requérant la Majorité) sans (i) le vote favorable d'au moins soixante-six pour cent (66 %) du capital social de la Société et (ii) la présence de BTC Investments 2014 à l'assemblée des Associés (un Vote à la Majorité):

la conversion, fusion-absorption, apport partiel d'actif, cession globale d'actifs et/ou de dettes, séparation et autre fusion par création d'une société nouvelle ou restructuration de la Société ou de l'une de ses filiales;

(ii) la modification des Statuts, du règlement ou, en général, des documents constitutifs de la Société ou de l'une de ses filiales et/ou le changement de la structure sociale du Groupe;

(iii) la dissolution et liquidation de la Société ou de l'une de ses filiales;

(iv) la déclaration ou le versement de dividendes, distributions et/ou réserves aux Associés et, en général, la répartition des bénéfices ou pertes de la Société de même que toute opération avec les propres Parts Sociales de la Société;

(v) l'émission de parts sociales ou d'autres participations ou de titres convertibles, de bons de souscription, d'options ou de droits qui, directement ou indirectement, pourraient conférer à toute personne le droit de souscrire ou d'acquérir des parts sociales ou toute participation dans le capital social ou autres participations de la Société ou de l'une de ses filiales (collectivement les Valeurs Mobilières), autre que l'émission de parts sociales en vertu d'un Pacte d'Associés et/ou l'émission de Parts Sociales (ou d'options sur celles-ci) en faveur de salariés ou de gérants de la Société en vertu d'un plan d'achat de parts sociales ou d'un plan de participation approuvé par les Conseil (lequel plan ne dépassera jamais cinq pour cent (5 %) du capital social émis de la Société sur une base entièrement diluée, à moins qu'il soit approuvé par un Vote à la Majorité);

(vi) le remboursement, le rachat ou l'acquisition des Valeurs Mobilières de la Société;

(vii) le changement du nombre de gérants de la Société ou de la composition du Conseil;

(viii) la modification des droits et privilèges attachés aux Parts Sociales ou l'émission de toute catégorie de Parts Sociales, autre que la création et l'émission des Parts Sociales en vertu d'un Pacte d'Associés;

(ix) la souscription de dettes d'un montant total dépassant dix millions d'euros (10.000.000,- EUR);

(x) l'octroi de droits de distribution exclusifs (en dehors du cours ordinaire des affaires) ou la cession ou vente de droits de sur les Droits de Propriété Intellectuelle du Groupe de la Société en faveur de toute personne;

(xi) la conclusion de tout contrat ou accord (à l'exclusion de garanties) avec, ou la conclusion d'une opération avec ou l'octroi d'un prêt ou tout paiement à un dirigeant, administrateur, gérant, associé, membre, affiliée ou salarié de la Société ou de l'une de ses filiales en dehors du cours ordinaire des affaires et/ou autrement que selon ce qui est stipulé dans un Pacte d'Associés;

(xii) tout changement dans la nature ou l'étendue de l'activité de la Société et de ses filiales; et

(xiii) un changement de la forme juridique de la Société.

## **V. Comptes annuels - Allocation des bénéfices**

### **Art. 15. Exercice social.**

15.1. L'exercice social de la Société commence le premier novembre et se termine le trente-et-un octobre de chaque année.

15.2. Chaque année, à la fin de l'exercice de la Société le Conseil doit préparer un bilan et un compte de résultat de la Société de même qu'un inventaire comprenant l'indication de la valeur de l'actif et du passif de la Société, accompagné d'une annexe résumant tous les engagements de la Société et les dettes des gérants de la Société, du (des) commissaire (s) aux comptes (le cas échéant) et des Associés envers la Société.

15.3. Chaque Associé peut examiner l'inventaire et le bilan susvisés au siège social de la Société.

### **Art. 16. Allocation des bénéfices.**

16.1. Les bénéfices bruts de la Société, constatés dans les comptes annuels, déduction faite des frais généraux, amortissements et charges, constituent le bénéfice net. Sur le bénéfice net de la Société, il est prélevé cinq pour cent (5 %) pour la constitution d'un fonds de réserve jusqu'à ce que celui-ci atteigne dix pour cent (10 %) du capital social de la Société.

16.2. L'assemblée générale des Associés dispose d'un pouvoir discrétionnaire pour disposer de l'excédent conformément aux stipulations du présent article 16 et de tout Pacte d'Associés. Elle peut, en particulier, allouer ce bénéfice au versement d'un dividende ou le transférer sur la réserve ou le reporter sur un exercice ultérieur.

16.3. Des acomptes sur dividende peuvent être versés, à tout moment, conformément aux stipulations de l'article 17 et de tout Pacte d'Associés dans les conditions suivantes:

- un état comptable ou un inventaire ou rapport est établi par le Conseil;

cet état comptable, cet inventaire ou ce rapport montre que des fonds suffisants sont disponibles pour la distribution; il est entendu que le montant à distribuer ne peut excéder le montant des bénéfices réalisés depuis la fin du dernier exercice comptable augmenté des bénéfices reportés et des réserves distribuables mais diminué des pertes reportées et des sommes à allouer une réserve légale;

- la décision de verser des acomptes sur dividende est prise par l'assemblée générale des Associés; et

- une assurance selon laquelle les droits des créanciers de la Société ne sont pas menacés a été obtenue.

## **VI. Liquidation - Dissolution**

### **Art. 17.**

17.1. En cas de dissolution de la Société, il sera procédé à la liquidation par les soins d'un ou de plusieurs liquidateurs, qui ne doivent pas nécessairement être des Associés, nommés par une résolution des Associés, qui fixera leurs pouvoirs et leurs émoluments. Sauf stipulation contraire de la résolution des Associés ou disposition contraire de la loi, les liquidateurs sont investis des pouvoirs les plus étendus pour réaliser les actifs et payer les dettes de la Société.

17.2. Le produit de liquidation sera alloué conformément aux stipulations de tout Pacte d'Associés.

## VI. Stipulations générales

**Art. 18.** Pour tout ce qui n'est pas réglé par les présents Statuts, les Associés s'en réfèrent aux dispositions de la Loi.

**Art. 19. Définitions.** Affiliée: désigne, quant à toute personne, une autre personne qui est Contrôlée par, qui Contrôle ou est sous le même Contrôle, que cette première personne;

Antibióticos: désigne la filiale directe de la Société, Antibióticos León, S.L.U., une société à responsabilité limitée unipersonnelle (Sociedad de responsabilidad limitada unipersonal) constituée et existant selon le droit espagnol, dont le siège social est sis (24009) León, Avenida Antibióticos 59-61 Leon (Espagne);

Vente Approuvée: a la signification qui lui est attribuée à l'article 7.6.3. (i) des présents Statuts;

Statuts: a la signification qui lui est attribuée à l'article 1 des présents Statuts;

Conseil: a la signification qui lui est attribuée à l'article 8.1. des présents Statuts;

BTC Investments 2014: désigne BTC Investments 2014 S.à r.l., société à responsabilité limitée, constituée et existant selon le droit du Grand-Duché de Luxembourg, dont le siège social est sis au 8A, boulevard de la Foire, L-1528 Luxembourg, Grand-Duché de Luxembourg et au capital social de 2.000.100,-EUR, immatriculée au Registre du Commerce et des Sociétés de Luxembourg sous le numéro B 193.084;

BTC Partners S.à r.l.: désigne Black Toro Capital Partners S.à r.l., société à responsabilité limitée, constituée et existant selon le droit du Grand-Duché de Luxembourg, dont le siège social est sis au 8A, boulevard de la Foire, L-1528 Luxembourg, Grand-Duché de Luxembourg et au capital social de 2.000.100,- EUR, immatriculée au Registre du Commerce et des Sociétés de Luxembourg sous le numéro B 186.375;

Gérant du PDG: a la signification qui lui est attribuée à l'article 8.2. des présents Statuts;

Cas de Changement de Contrôle désigne:

- toute fusion-absorption ou fusion par création d'une société nouvelle de la Société dans ou avec une autre entité, ou toute réorganisation ou restructuration (sauf, dans chaque cas, si BTC Investments 2014 continue de disposer du même pourcentage de Parts Sociales en circulation dans la société absorbante et des mêmes droits et obligations) et/ou une Introduction en Bourse; ou

- une vente, une licence exclusive ou autre disposition de la totalité ou de la quasi-totalité des actifs de la Société; ou

- toute opération ou série d'opérations en vertu de laquelle, ou en conséquence de laquelle, une personne (ou un groupe de personnes agissant de concert) acquiert (auprès de la Société ou des Associés) ou détient la majorité des droits de vote des Parts Sociales, éliminant de ce fait les droits de vote privilégiés de BTC Investments 2014; ou

- une vente (ou des ventes multiples) d'une ou de plusieurs filiales de la Société (par voie de fusion-absorption, fusion par création d'une société nouvelle, réorganisation ou vente de la totalité ou de la quasi-totalité des actifs ou valeurs mobilières) qui constituent la totalité ou de la quasi-totalité des actifs consolidés de la Société; ou

- une cession des Parts Sociales, telle que visée à l'article 7.6.3. des présents Statuts;

Président: a la signification qui lui est attribuée à l'article 10.5 des présents Statuts;

Parts Sociales de Catégorie A: a la signification qui lui est attribuée à l'article 5.1 des présents Statuts;

Parts Sociales de Catégorie B: a la signification qui lui est attribuée à l'article 5.1 des présents Statuts;

Parts Sociales de Catégorie C: a la signification qui lui est attribuée à l'article 5.1 des présents Statuts;

Bénéficiaire de l'Offre de Cession Conjointe: a la signification qui lui est attribuée à l'article 7.6.2. (i) des présents Statuts;

Auteur de l'Offre de Cession Conjointe: a la signification qui lui est attribuée à l'article 7.6.2. (i) des présents Statuts;

Notification de Vente Conjointe: a la signification qui lui est attribuée à l'article 7.6.2. (i) des présents Statuts;

Société: a la signification qui lui est attribuée à l'article 1 des présents Statuts;

Contrôle: désigne la possession, directe ou indirecte, du pouvoir de diriger ou de faire diriger la gestion et les politiques d'une personne, par la propriété de titres avec droits de vote, par un contrat ou de toute autre manière;

Expert: a la signification qui lui est attribuée à l'article 7.7.2. des présents Statuts;

Première Réunion: a la signification qui lui est attribuée à l'article 10.6. des présents Statuts;

Gérants Fondateurs: a la signification qui lui est attribuée à l'article 8.2. des présents Statuts;

Groupe: désigne une société ou entité directement ou indirectement affiliée à la Société;

Gérant Indépendant: a la signification qui lui est attribuée à l'article 8.2. des présents Statuts;

Droits de Propriété Intellectuelle: désigne tous les droits de propriété intellectuelle reconnus au titre des lois ou conventions ou accords internationaux, dans tout pays ou juridiction du monde, y compris, notamment, des brevets, demandes de brevet et droits de brevet, configurations de produit et le fonds de commerce lié à ce qui précède, droits d'auteur et droits voisins, demandes et dépôts de droits d'auteur, oeuvres de masque, savoir-faire, méthodes commerciales, franchises, licences, secrets commerciaux, informations confidentielles, procédés et technologie privés, secrets commerciaux, bases de données, licences, codes source, inventions, découvertes, progrès techniques et tout manuel, formule et/ou documentation constituant, décrivant ou relatif ce qui précède. En outre, cette expression inclura les marques de fabrique et demandes et dépôts de marque de fabrique, marques de service, demandes et dépôts de marque

de service, noms de domaine, demandes et dépôts de noms de domaine, présentation commerciale, logos et dessins, noms commerciaux et marques, dans tous les cas, pour autant qu'ils soient utilisés ou aient été utilisés par la Société dans ses activités ou s'il est prévu qu'ils seront utilisés à l'avenir;

Investissement: désigne la valeur nominale initiale payée par les Associés pour les Parts Sociales de Catégorie A (en conséquence, à l'exclusion de toute prime) au moment de leur émission;

Introduction en Bourse: désigne la première offre au public de toute catégorie de Parts Sociales entraînant la cotation de cette catégorie de Parts Sociales sur un marché public de valeurs mobilières, réalisée par voie d'offre de vente, de nouvelle émission de Parts Sociales, d'introduction, de placement ou de toute autre manière;

Loi: a la signification qui lui est attribuée à l'article 1 des présents Statuts;

Cas de Liquidité: désigne:

- un Cas de Changement de Contrôle; ou
- la dissolution volontaire ou forcée ou la liquidation d'Antibióticos.

Période de Blocage: a la signification qui lui est attribuée à l'article 7.2. des présents Statuts;

Questions requérant la Majorité: a la signification qui lui est attribuée à l'article 14.5. des présents Statuts;

Vote à la Majorité: a la signification qui lui est attribuée à l'article 14.5. des présents Statuts;

Durée de l'Offre: a la signification qui lui est attribuée à l'article 7.6.1. (iii) des présents Statuts;

Parts Sociales Offertes: a la signification qui lui est attribuée à l'article 7.6.1. (i) des présents Statuts;

Associés Bénéficiaires de l'Option: a la signification qui lui est attribuée à l'article 7.7.1. des présents Statuts;

Cessions Autorisées: a la signification qui lui est attribuée à l'article 7.2. des présents Statuts;

Offre de Cession: a la signification qui lui est attribuée à l'article 7.6.1. (i) des présents Statuts;

Option d'Achat: a la signification qui lui est attribuée à l'article 7.7.1. des présents Statuts;

Gérant RB: a la signification qui lui est attribuée à l'article 8.2. des présents Statuts;

Associé Limité: a la signification qui lui est attribuée à l'article 7.7.1 des présents Statuts;

Valeurs Mobilières: a la signification qui lui est attribuée à l'article 14.5. (v) des présents Statuts;

Part(s) Sociale(s): a la signification qui lui est attribuée à l'article 5.2 des présents Statuts;

Associé(s): a la signification qui lui est attribuée à l'article 5.2. des présents Statuts;

Pacte d'Associés: désigne tout pacte écrit concernant la Société qui pourrait être conclu entre les Associés;

Division de Parts Sociales: désigne une diminution de la valeur nominale des Parts Sociales après l'émission de nouvelles Parts Sociales;

Notification du Droits de Suite: a la signification qui lui est attribuée à l'article 7.6.2. (iii) des présents Statuts;

Tiers: à la signification qui lui est attribuée à l'article 7.4. des présents Statuts;

Cessionnaire: a la signification qui lui est attribuée à l'article 7.6.1. (i) des présents Statuts;

Cédant: a la signification qui lui est attribuée à l'article 7.6.1. (i) des présents Statuts;

Parts Sociales Cédées: a la signification qui lui est attribuée à l'article 7.6.1. (i) des présents Statuts;

Événement Déclencheur: a la signification qui lui est attribuée à l'article 7.7.1 des présents Statuts.»

#### *Septième résolution:*

Les associés décident de modifier le registre des associés de la Société afin de refléter les changements susvisés, tout pouvoir et faculté étant donnés à un avocat ou employé de «Rubicon Law Firm S.A.» ayant son siège social au 8A, Boulevard de la Foire, L-1528 Luxembourg (Grand-Duché de Luxembourg), immatriculé au Registre de Commerce et des Sociétés de Luxembourg section B numéro 169.882, agissant individuellement, afin de procéder, pour le compte de la Société à l'enregistrement des parts sociales nouvellement émises dans le registre des associés de la Société.

#### *Huitième résolution:*

Les associés prennent acte et acceptent la démission des gérants actuels de la Société, avec effet à compter de la date des présentes et leur donne pleine et entière décharge pour l'exécution de leur mandat jusqu'à la date des présentes résolutions.

#### *Neuvième résolution:*

Les associés désignent, avec effet à compter de la date de présentes, les personnes suivantes aux fonctions de gérants de la Société pour une durée illimitée:

1. Mr. Roberto Ramon GONZALEZ DE BETOLAZA GARCIA, de nationalité espagnole, né le 2 mars 1970 à Bilbao (Espagne), demeurant à Diagonal 640, 3<sup>e</sup>E, 08017 Barcelone (Espagne);

2. Mr. Ignacio Maria FONCILLAS GARCIA DE MATA, de nationalité espagnole, né le 22 mai 1968 à Madrid (Espagne), demeurant à Camino Golf, 28109 La Moraleja, Madrid, (Espagne);

3. Mr. Carlos Javier TUSQUETS TRIAS DE BES, de nationalité espagnole, né le 23 janvier 1951 à Barcelone (Espagne), demeurant à Diagonal 640, 3<sup>e</sup>E, 08017 Barcelone (Espagne);

4. Mr. Rafael BEAUS CODES, de nationalité espagnole, né le 30 mars 1940 à Valence (Espagne), demeurant en Espagne, Sant Lluís -Illes Balears-Urbanización Cap Font, 46;

5. Mr. Juan MOLINS MONTEYS, de nationalité espagnole, né le 6 août 1967 à Barcelone (Espagne), demeurant Mes-seweg 4D, Braunschweig, 38104 Allemagne; et

6. Mr. Yannick KANTOR, de nationalité Belge, né le 25 octobre 1975 à Verviers (Belgique), demeurant professionnellement au 8A boulevard de la Foire, L-1528 Luxembourg; et

8. Mr. Pierre PETIT, de nationalité Belge, né le 16 juin 1977 à Liège (Belgique), demeurant professionnellement au 11 place Pierre et Paul, L-2334 Luxembourg.

*Frais*

Les frais, coûts, honoraires et charges de toutes sortes qui devront être supportés par la Société à la suite de cet acte sont estimés approximativement à sept mille euros (7.000,- EUR).

DONT ACTE, le présent acte a été constitué à Redange-sur-Attert, le jour indiqué en tête du présent acte.

Le notaire soussigné, qui comprend et parle l'anglais, déclare que sur la demande des parties comparantes, le présent acte est rédigé en anglais, suivi d'une version française. A la demande des parties comparantes et en cas de divergence entre le texte anglais et le texte français, la version anglaise fera foi.

L'acte ayant été lu à la mandataire de la personne comparante, elle a signé, avec le notaire, le présent acte.

Signé: V. PIERRU, D. KOLBACH.

Enregistré à Diekirch A.C., le 05 mars 2015. Relation: DAC/2015/3678. Reçu soixante-quinze euros 75,00 €.

*Le Receveur (signé):* Jeannot THOLL.

POUR EXPEDITION CONFORME, délivrée à la Société sur sa demande

Redange-sur-Attert, le 09 mars 2015.

Référence de publication: 2015043399/1641.

(150049737) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 19 mars 2015.

**RT-TECT Sarl, Société à responsabilité limitée,  
(anc. The Production Office S.à r.l.).**

Siège social: L-9425 Vianden, 1, rue Théodore Bassing.  
R.C.S. Luxembourg B 163.430.

L'an deux mille quinze, le vingt-quatre février.

Par devant Maître Jean-Paul MEYERS, notaire de résidence à Rambrouch, Grand-Duché de Luxembourg, soussigné.

**A COMPARU:**

La société anonyme "LIMALUX S.A.", ayant son siège social à L-1724 Luxembourg, 9b, Boulevard Prince Henri, inscrite au Registre de Commerce et des Sociétés à Luxembourg, section B sous le numéro 85.332, constituée suivant acte reçu en date du 17 décembre 2001, publié au Mémorial C, numéro 613 du 19 avril 2002,

ici représenté par son administrateur unique Monsieur Ives Mergaerts;

laquelle est propriétaire légitime de la totalité des 125 (cent vingt-cinq) parts sociales de la société à responsabilité limitée "The Production Office S.à r.l.", ayant son siège social à L-1724 Luxembourg, 9b, Boulevard Prince Henri, inscrite au Registre de Commerce et des Sociétés à Luxembourg, section B sous le numéro 163.430, constituée suivant acte reçu par Maître Joseph ELVINGER, alors notaire de résidence à Luxembourg en date du 13 décembre 2011, publié au Mémorial C, numéro 2667 du 03 novembre 2011, agissant en sa qualité d'associé unique (l'«Associé Unique»).

L'Associé Unique a requis le notaire instrumentaire d'acter les résolutions suivantes:

*Première résolution:*

L'Associé Unique décide de transférer le siège social de la société au 1, Rue Théodore Bassing, L-9420 Vianden avec effet immédiat.

Tous pouvoirs sont conférés au gérant aux fins de procéder aux modifications et toutes autres suites qui s'imposent.

*Deuxième résolution:*

Afin de mettre les statuts en concordance avec les résolutions ci-dessus, L'Associé Unique décide de modifier l'article 4., pour lui donner la teneur suivante:

" **Art. 4.** Le siège social est établi dans la ville de Vianden, Grand-duché de Luxembourg. Il pourra être transféré en tout autre lieu du Grand-duché de Luxembourg par décision modificatrice des statuts et à l'étranger moyennant l'unanimité des associés."

*Troisième résolution:*

L'Associé Unique décide de modifier la dénomination social en «RT-TECT SARL»

*Quatrième résolution:*

Afin de mettre les statuts en concordance avec les résolutions ci-dessus, L'Associé Unique décide de modifier l'article 2.1, pour lui donner la teneur suivante:

« **Art. 2.** La dénomination de la société sera "RT-TECT SARL".»

Tous pouvoirs sont conférés au Gérant aux fins de procéder aux procédures et inscriptions qui s'imposent.

Plus rien n'étant à l'ordre du jour, la séance est levée.

DONT ACTE, passé à Luxembourg, les jours, mois et an qu'en tête des présentes.

Et après lecture faite aux comparants, ils ont tous signé avec Nous notaire la présente minute.

Signé: Ives Mergaerts, Jean-Paul Meyers.

Enregistré à Diekirch Actes Civils, le 05 mars 2015. Relation: DAC/2015/3793. Reçu soixante-quinze euros 75,00 €.

Le Receveur (signé): Tholl.

POUR EXPEDITION CONFORME, délivrée sur papier libre, aux fins d'enregistrement auprès du R.C.S.L. et de la publication au Mémorial C, Recueil des Sociétés et Associations.

Rambrouch, le 13 mars 2015.

Jean-Paul MEYERS.

Référence de publication: 2015041282/47.

(150047112) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 13 mars 2015.

**UBP Dedicated SICAV-SIF, Société Anonyme sous la forme d'une SICAV - Fonds d'Investissement Spécialisé.**

Siège social: L-1150 Luxembourg, 287-289, route d'Arlon.

R.C.S. Luxembourg B 178.632.

Il résulte de la résolution circulaire du Conseil d'administration prise par voie circulaire le 05 février 2015 que

- Le Conseil d'administration a pris acte de la démission de M. Jean-Sylvain Perrig avec effet au 30 janvier 2015.

- M. Christian Assel en qualité d'administrateur a été coopté avec effet au 30 janvier 2015 en remplacement de M. Jean-Sylvain Perrig pour une période qui prendra fin à l'Assemblée Générale annuelle de 2015.

- L'élection de M. Christian Assel comme nouveau membre du Conseil d'Administration sera soumise au vote de l'Assemblée Générale Ordinaire de 2015.

Il résulte de la résolution circulaire du Conseil d'administration prise par voie circulaire le 20 mars 2015 que

- Le Conseil d'administration a pris acte de la démission de Mme Nathalie Wolff avec effet au 27 février 2015.

- M. Amaury Regout en qualité d'administrateur a été coopté avec effet au 12 mars 2015 en remplacement de Mme Nathalie Wolff pour une période qui prendra fin à l'Assemblée Générale annuelle de 2015.

- L'élection de M. Amaury Regout comme nouveau membre du Conseil d'Administration sera soumise au vote de l'Assemblée Générale Ordinaire de 2015.

Il résulte de la résolution circulaire du Conseil d'administration prise par voie circulaire le 23 mars 2015 que

- Le Conseil d'administration a pris acte de la démission de M. Bernard Schuster avec effet au 23 mars 2015.

- M. Bernard Schuster ne sera pas remplacé dans l'immédiat.

A la date du 23 mars 2015, le Conseil d'administration est composé comme suit:

- M. Pierre Berger, Administrateur et Président, demeurant professionnellement au 96-98, rue du Rhône CH -1211 Genève1, Switzerland.

- M. Christian Assel, Administrateur, demeurant professionnellement au 287-289, route d'Arlon à L- 1150 Luxembourg.

- M. Amaury Regout, Administrateur, demeurant professionnellement au 96-98, rue du Rhône CH -1211 Genève1, Switzerland.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Pour extrait sincère et conforme

p.o. Le Conseil d'Administration

UBP Asset Management (Europe) S.A.

Domiciliataire

Référence de publication: 2015046708/34.

(150052942) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 25 mars 2015.